



WWF

RAPPORT

BE

2019

DÉFORESTATION IMPORTÉE ARRÊTONS DE SCIER LA BRANCHE !

Comprendre le poids de la Belgique dans la déforestation globale
par le biais de ses importations et de sa consommation de produits agricoles et forestiers.

3keel

Ce rapport synthétise les principales conclusions de l'analyse de la déforestation et de la corruption liées aux importations et à la consommation de produits de base agricoles et forestiers en Belgique. L'analyse a été réalisée par le cabinet 3Keel pour le WWF-Belgique et est intitulée :

« **RISKY BUSINESS : THE RISK OF CORRUPTION AND FOREST LOSS IN BELGIUM'S IMPORTS OF COMMODITIES.** »

Auteurs : Dr Steve Jennings & Lyra Schweizer

Mise en page : InExtremis et WWF-UK/Clean Canvas

Rapport publié en mars 2019

Citation : « Déforestation importée : Arrêtons de scier la branche ! »
WWF-Belgique, 2019

Photo de couverture © Greg Armfield / WWF-UK

GLOSSAIRE	4
INTRODUCTION	5
PRINCIPALES CONCLUSIONS	6
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	10
SOJA	12
L'ÉPOPÉE DU SOJA	14
CACAO	16
BŒUF ET CUIR	18
HUILE DE PALME	20
CAFÉ	22
CAOUTCHOUC NATUREL	24
BOIS ET PAPIER	26
LA CERTIFICATION ET L'ATTÉNUATION DES RISQUES	29
MÉTHODOLOGIE	30
LIMITATIONS DE L'ÉTUDE	33
RÉFÉRENCES	34

GLOSSAIRE

Afin de faciliter la lecture de ce rapport, nous clarifions la définition de certains termes clés :

- **Déforestation** : La production de produits de base agricoles et forestiers nécessite l'exploitation de terres et peut donc contribuer à la destruction d'écosystèmes naturels arborés, tels que forêts et savanes boisées. La présente étude prend en compte à la fois la perte de forêts et celle d'autres écosystèmes moins densément arborés (p.ex. le *Cerrado* au Brésil). L'étude mesure le risque de perte de forêt naturelle (au sens de la FAO) mais aussi d'autres surfaces comprenant au moins 10 % de couverture arborée (suivant les critères de Global Forest Watch). Dans ces différents cas de figure, nous utilisons le terme générique de « déforestation ».
- **Déforestation importée** : Les pays consommateurs comme la Belgique importent et consomment des produits qui peuvent contribuer à la déforestation dans d'autres parties du monde : c'est la « déforestation importée ».
- **Empreinte** : la Belgique importe des produits de base renouvelables qui mobilisent des surfaces agricoles ou forestières pour leur production. Dans ce rapport, le terme « empreinte » désigne l'ensemble des surfaces nécessaires à la production des ressources importées par la Belgique. Elle est calculée selon les rendements des différentes cultures, par pays. En rapportant nos importations à la surface nécessaire pour les produire, une comparaison de magnitude d'impact entre les différentes ressources est possible.
- **Risque** : un indice de risque a été élaboré sur base d'indicateurs de déforestation et d'indicateurs sociaux (tels que niveau de corruption perçu et respect des droits des travailleurs) afin de rendre compte des risques liés à la conversion de forêts et des problèmes sociaux qui y sont couramment associés, tels que défaut de gouvernance, mauvaises conditions de travail, travail forcé et travail des enfants.
- **Produit de base** : bien d'origine agricole ou forestière destiné à être vendu. Dans ce rapport, les produits de base traités sont le soja, le cacao, l'huile de palme, le bœuf et le cuir, le bois et le papier ainsi que le caoutchouc naturel, sous forme brute (p.ex. fèves de cacao) ou transformée (p.ex. meubles en bois), en tant qu'ingrédient dans une préparation (p.ex. huile de palme comme ingrédient dans la confiserie) ou partie intégrante du processus de production d'autres produits (p.ex. soja ayant servi d'aliment à la volaille).

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CAT : Certification Assessment Tool (Outil d'évaluation des certifications)
CLIP : Consentement Libre Informé et Préalable
EBR : Équivalents de Bois Rond
FAO : Food and Agriculture Organisation
FSC : Forest and Stewardship Council
GRSB : Global Roundtable for Sustainable Beef
HCSA : High Carbon Stock Approach (Approche Haut Stock de Carbone)
HVC : Hautes Valeurs de Conservation (HVC)
ISCC : International Sustainability & Carbon Certification
NDPE : No Deforestation, no Peat, no Exploitation
RBUE : Règlement Bois de l'Union Européenne
RSPO : Roundtable for Sustainable Palm Oil
RTRS : Round Table for Responsible Soy

INTRODUCTION

Depuis 1990, plus de 129 millions d'hectares de forêts ont disparu, surtout dans les tropiques, ce qui compromet les moyens de subsistance de 1,6 milliard de personnes, cause l'effondrement des populations d'espèces sauvages¹ et génère l'émission de grandes quantités de gaz à effet de serre². L'agriculture à grande et à petite échelle ainsi que l'élevage sont les moteurs principaux de la déforestation³. Trois quarts de la destruction des forêts tropicales peut leur être imputée⁴. D'autre part, la coupe illégale de bois est un facteur secondaire important de la dégradation des forêts dans les tropiques, mais aussi au nord, p.ex. en Russie⁵.

Entre 1990 et 2008, l'Europe a été responsable de la déforestation d'une surface équivalente au Portugal (9 millions ha) pour ses importations de produits agricoles, notamment le soja, l'huile de palme et le cacao. C'est ce qu'on appelle la « déforestation importée ». Les importations par la Belgique de ces matières et d'autres matières premières comme le bois et le papier, le bœuf, le café ou encore l'hévéa compromettent sa capacité à atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris et les Objectifs de Développement Durable⁶, du fait que nombre de ces ressources sont liées à la déforestation⁶.

Les gouvernements européens et de nombreuses entreprises sont conscients des défis à relever en matière de déforestation et de gestion durable des terres agricoles et des écosystèmes forestiers. Nombre d'entreprises se sont engagées volontairement, de façon individuelle ou collective, en faveur de chaînes d'approvisionnement exemptes de déforestation. Le gouvernement belge a également pris l'engagement d'exclure la déforestation de la plupart des chaînes d'approvisionnement agricoles d'ici 2020, à travers la signature de la Déclaration de New York sur les Forêts (2014). Cependant, malgré les ambitions affichées, la déforestation persiste.

L'objet de ce rapport est d'estimer l'empreinte de la Belgique pour la production de sept produits de base liés à la déforestation et à la dégradation des forêts. Le rapport identifie les importations belges de ces produits sous forme brute, transformée ou intégrée (voir glossaire p.4) et identifie quels pays d'origine sont les plus exposés aux risques de déforestation, de corruption et d'abus contre les droits des travailleurs. Les résultats permettent d'identifier les priorités et de fournir des recommandations d'action à destination des pouvoirs publics, des entreprises, des investisseurs publics et privés ainsi que des consommateurs, en vue de mettre fin à la déforestation importée en Belgique. Des recommandations générales sont données au début de ce rapport, des recommandations spécifiques sont élaborées dans les sections suivantes pour chaque matière première analysée.

⁶ ODD 15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

La Belgique importe une grande quantité de produits agricoles et forestiers qui nécessitent des surfaces de production hors de nos frontières. Certains pays producteurs présentent des risques de déforestation, la Belgique est donc susceptible d'importer des biens dont la production est une cause de déforestation. C'est ce qu'on appelle la « déforestation importée ». La faiblesse de la gouvernance publique et foncière constitue le principal facteur conduisant à la déforestation, et celle-ci est souvent associée à la corruption, voire à des violations des droits humains et des droits des travailleurs.



10,4 M ha

L'empreinte globale de la Belgique pour 7 matières premières.

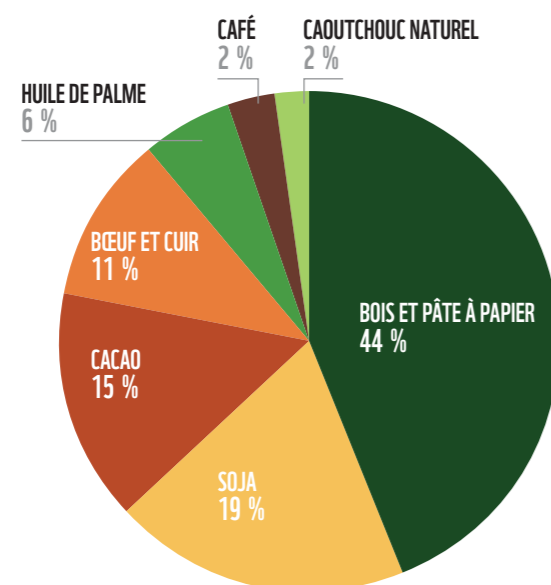
UNE EMPREINTE CONSIDÉRABLE ET EN AUGMENTATION

La surface nécessaire pour produire sept produits de base (soja, cacao, bœuf et cuir, huile de palme, café, hévéa, bois et papier) que la Belgique importe sous forme brute ou transformée est de 10,4 millions d'hectares chaque année (moyenne annuelle de 2013 à 2017). Ainsi, pour ces 7 produits, notre empreinte équivaut à plus de 3 fois la superficie de notre pays. Les importations belges de bois et de papier expliquent la plus grande partie de cette empreinte à l'étranger, avec 4,6 millions ha de forêts et de plantations. Parmi les produits agricoles, le soja présente l'empreinte la plus importante (2 millions ha), suivi du cacao (1,6 million ha), puis du bœuf et du cuir (1,1 million ha). Notre empreinte a en outre connu une augmentation de 30 % lors des deux dernières années considérées par l'étude, une augmentation couverte en grande partie par le bois et le papier, le cacao ainsi que par le soja.

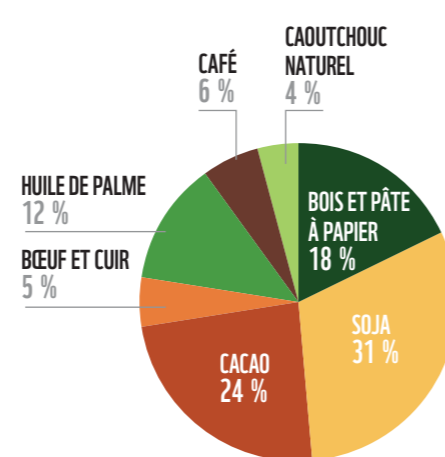
La Belgique joue aussi un rôle de plaque tournante, puisque deux tiers (66 %) des matières premières importées sont réexportées sous forme brute ou transformée. L'empreinte de la consommation seule couvre 3,8 millions d'hectares, soit une surface un peu plus grande que le territoire national.

Empreinte moyenne annuelle belge totale et à risque de déforestation

Empreinte totale :
10,4 M ha



Empreinte à risque de déforestation :
4,2 M ha

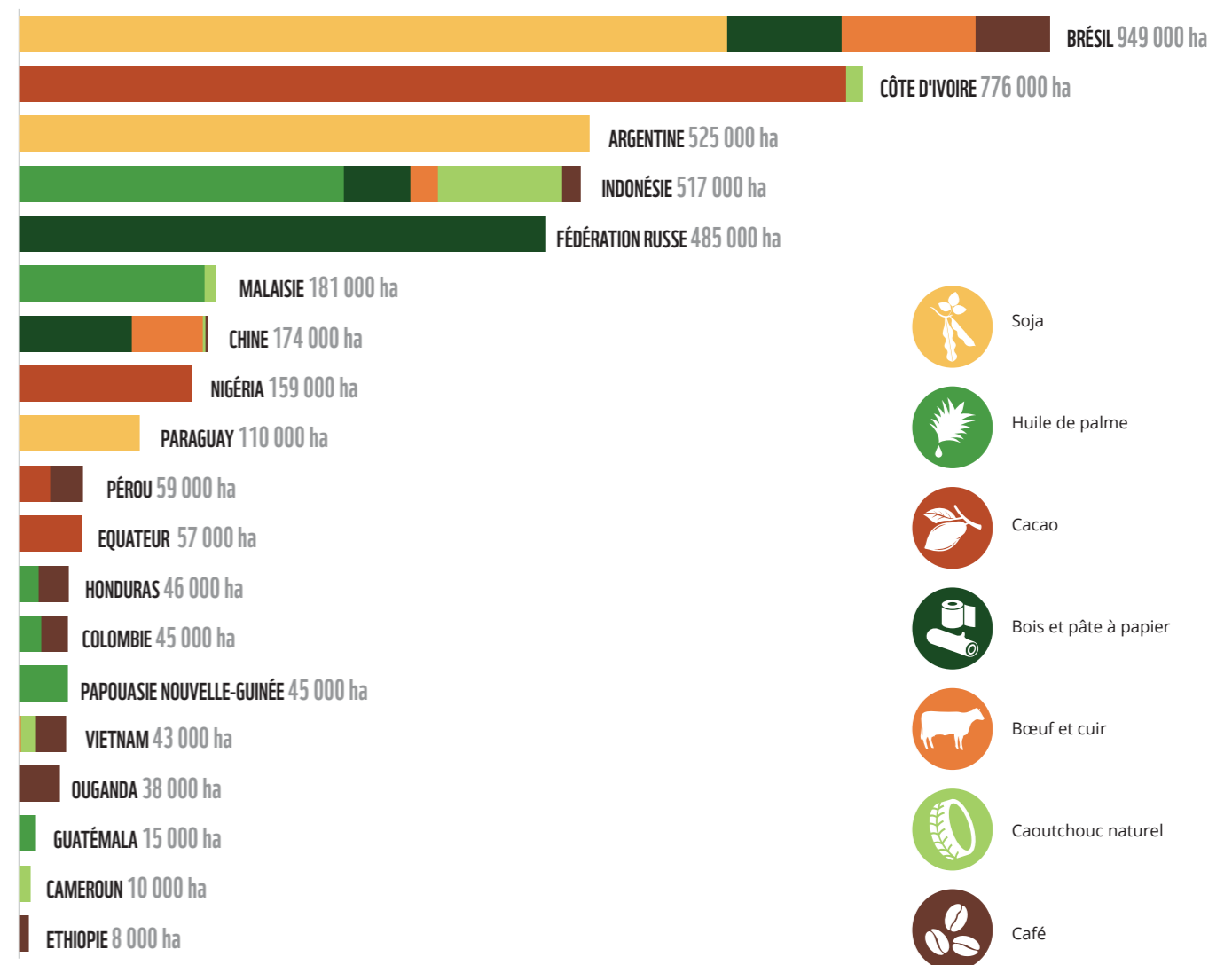


RISQUES DE DÉFORESTATION

Les pays d'origine présentent différents niveaux de risques écologiques et sociaux. Ainsi, l'étude estime que 40 % de notre empreinte se situe dans des pays ayant un risque de déforestation élevé ou très élevé. Les produits de base avec les empreintes les plus importantes dans ces pays sont le soja (1,3 million ha), le cacao (1 million ha), le bois et le papier (0,8 million ha) et l'huile de palme (0,5 million ha). Les pays concernés sont le Brésil, la Côte d'Ivoire, l'Argentine ou encore la Russie et l'Indonésie. Dans ces pays, la destruction de forêts et de savanes naturelles riches en biodiversité au profit de l'agriculture ou de la coupe de bois est largement documentée et souvent associée à des faits de corruption, d'accaparement de terres, de non-respect des droits des peuples autochtones et de violation des droits des travailleurs.

Le présent rapport ne détermine pas précisément les régions d'origine des importations belges, il est donc impossible de savoir où s'exercent exactement les impacts des activités commerciales de la Belgique. Toutefois, en raison de l'étendue des surfaces situées dans des zones à risque élevé, il est hautement probable que nos importations soient liées à de la déforestation. L'augmentation de la demande, le manque d'investissement dans la production responsable et les modes de consommation non durables augmentent encore le risque de pression sur les forêts et autres écosystèmes naturels.

Empreinte de la Belgique dans les pays à risque élevé et très élevé de déforestation (ha)





CONSOMMER MOINS ET MIEUX POUR RÉDUIRE NOTRE IMPACT NÉGATIF

Afin de réduire notre impact négatif, nous devons poursuivre deux objectifs complémentaires : réduire notre empreinte globale (10,4 millions ha) en consommant moins et réduire notre exposition au risque de déforestation en consommant mieux. Les acteurs belges doivent diriger leurs efforts en priorité sur les produits qui ont une empreinte particulièrement élevée dans des pays à fort risque de déforestation, c'est-à-dire le soja (Brésil, Argentine), le cacao (Côte d'Ivoire), le bois et le papier (Russie, mais aussi Brésil) et l'huile de palme (Indonésie et Malaisie). Celles-ci représentent à elles seules 85 % de l'empreinte belge à haut risque de déforestation.

Certaines utilisations devraient être proscrites. C'est notamment le cas pour l'utilisation d'agrocarburants à base de cultures alimentaires telles que le soja et l'huile de palme, qui s'est avérée être plus émettrice que les carburants fossiles. D'autre part, l'agriculture belge devrait augmenter son autonomie en céréales et en fourrage afin de réduire sa demande de soja.

Les résultats de cette étude ne doivent cependant pas conduire les pouvoirs publics et les entreprises à se désengager des zones et matières premières à haut risque, car les zones à risque pourraient évoluer et d'autres acteurs prendraient le relais. Au contraire les acteurs belges doivent s'engager avec leurs fournisseurs et les producteurs, à réduire le risque dans leurs chaînes d'approvisionnement, et donc l'impact négatif sur le terrain.

FAVORISER DES FILIÈRES DURABLES

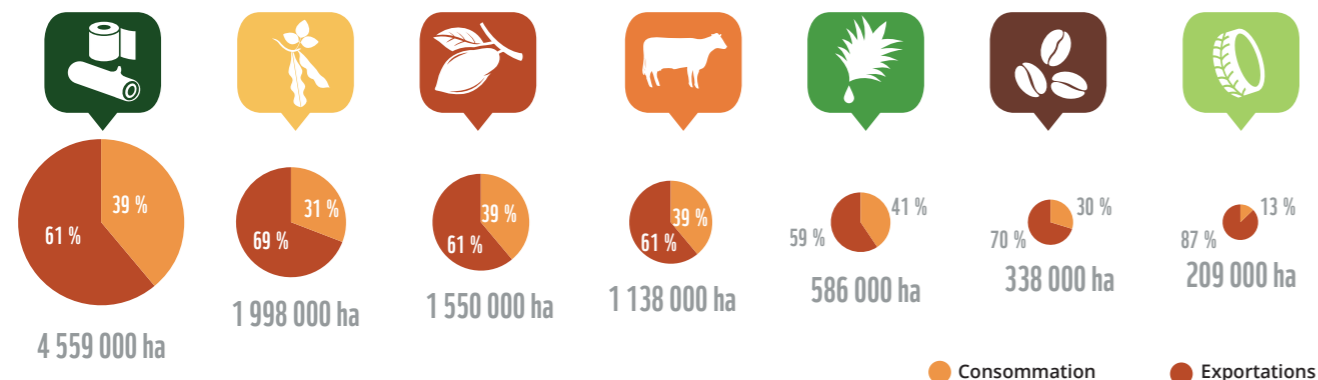
L'objectif doit être d'éliminer les risques de déforestation en privilégiant des produits issus de modes de production respectueux de l'environnement, des droits humains et des peuples autochtones, et équitables envers les producteurs. Les certifications volontaires sont actuellement l'outil le plus répandu pour rendre compte de telles pratiques.

Au fil de l'étude, nous avons constaté qu'il existe aujourd'hui peu de données cohérentes et complètes sur le statut de certification environnementale et sociale des produits échangés sur le marché belge. Le rôle du gouvernement est de fixer des objectifs d'approvisionnement durable avec les secteurs concernés et d'assurer un suivi indépendant des progrès vers les objectifs (p.ex. Accord sectoriel bois).

À ce jour, les certifications et les engagements sectoriels relèvent de mesures volontaires. **Le WWF appelle à l'introduction d'une réglementation contraignante au niveau européen, en vue de garantir que les produits de base circulant sur le marché européen sont produits de manière durable et ne contribuent pas à la déforestation ni à la conversion d'écosystèmes naturels.**

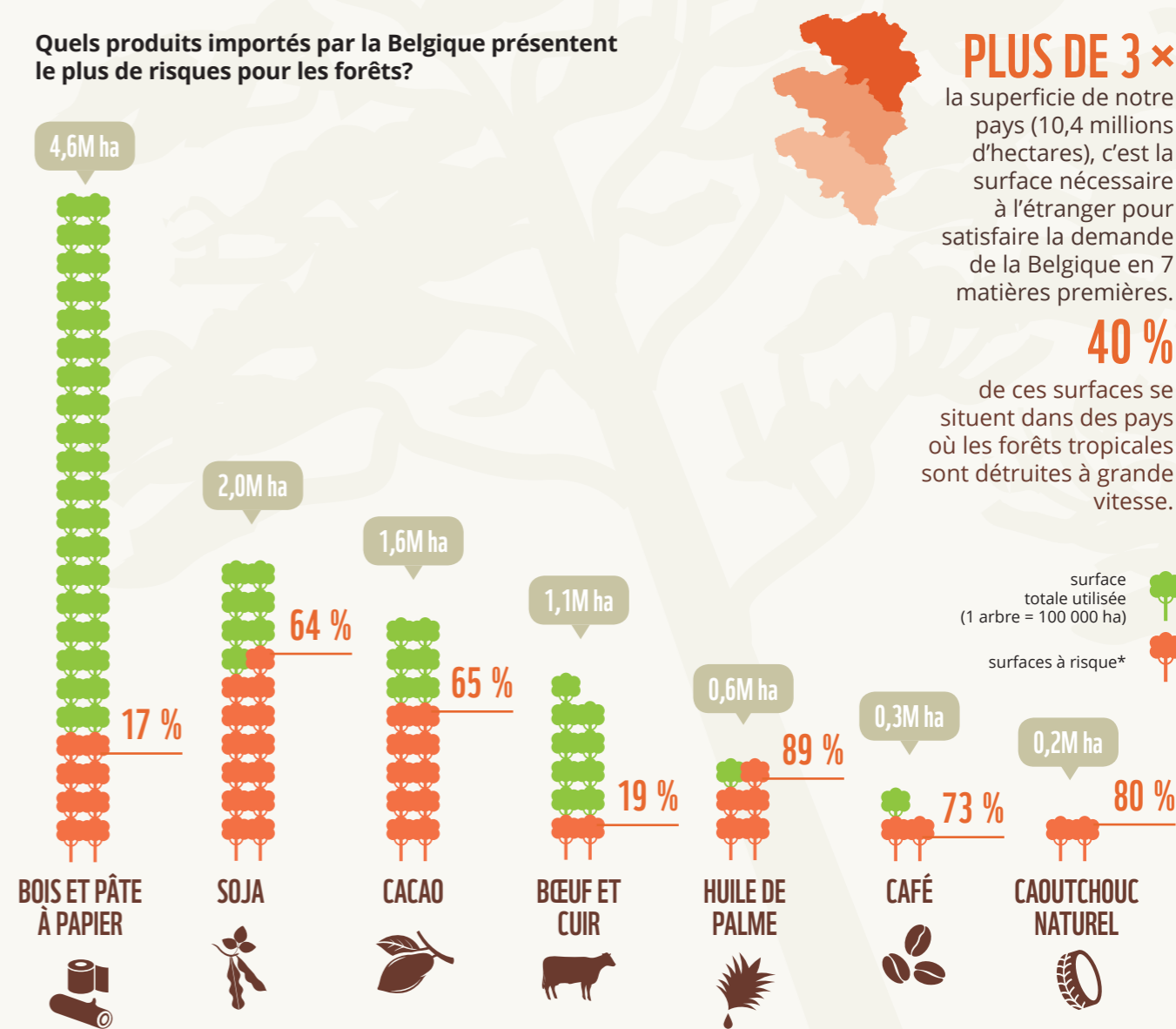
85 %
de l'empreinte belge à haut risque de déforestation est dû à l'importation de **seulement 4 produits** : Soja, cacao, bois et papier, huile de palme.

Empreinte consommation et exportation (ha)



DÉFORESTATION IMPORTÉE : QUAND NOS IMPORTATIONS DÉTRUISENT LES FORÊTS

Quels produits importés par la Belgique présentent le plus de risques pour les forêts ?



Ensemble, stoppons la déforestation !



Pouvoirs publics :

Soutenez une loi européenne contre la déforestation importée, fédérez l'engagement zéro déforestation des secteurs industriels belges et développez le partenariat avec les pays producteurs en faveur d'une production responsable.



Entreprises :

Exigez une production zéro déforestation de vos matières premières et participez au développement de filières durables.



Consommateurs :

Réduisez votre consommation et privilégiez des produits certifiés (p.ex. FSC, agriculture biologique, Fairtrade), recyclés ou de deuxième main.

* Surfaces situées dans des pays ayant un risque élevé de déforestation (avec des impacts écologiques et humains)

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

POUVOIRS PUBLICS

Le WWF appelle les **pouvoirs publics belges** à prendre des initiatives concrètes aux niveaux régional, national et européen, en vue d'assurer que la déforestation et la conversion d'écosystèmes naturels soit exclue des filières d'approvisionnement en ressources agricoles et forestières, et que les droits humains soient respectés.



UN PLAN D'ACTION ET UNE COLLABORATION EUROPÉENNE :

- Dans le cadre d'un plan d'action européen contre la déforestation et la dégradation des forêts, élaborer une réglementation contraignante assurant que les ressources circulant sur le marché européen sont produites de manière durable et ne contribuent pas à la déforestation ni à la conversion d'écosystèmes naturels.
- Refuser tout accord commercial qui n'offrirait pas de garanties robustes contre la déforestation liée aux importations
- Signer la Déclaration d'Amsterdam afin de rejoindre la coalition d'états membres actifs contre la déforestation importée.

DES ACTIONS CONCRÈTES EN BELGIQUE :

- Développer et mettre en œuvre une stratégie nationale regroupant les différents domaines d'action et acteurs (expertise scientifique, coopération internationale, politiques publiques, entreprises, acteurs financiers, information au consommateur) pour une approche cohérente et efficace contre la déforestation importée en Belgique. La Stratégie Nationale contre la Déforestation Importée présentée par la France en 2018 pourra servir d'exemple.
- Fédérer les engagements des entreprises et des acteurs financiers en fixant de nouveaux objectifs clairs et ambitieux pour écarter la déforestation et la conversion, augmenter la durabilité de la production et accroître la transparence des filières potentiellement liées à la déforestation. Étant donné l'ampleur de leur empreinte dans les pays à risque de déforestation et l'absence d'engagements sectoriels, le soja et l'huile de palme constituent un chantier prioritaire.
- Dans les politiques d'achats publics, valoriser les acteurs aux pratiques vertueuses en privilégiant les produits responsables et zéro déforestation.
- Faciliter l'information du consommateur et promouvoir la sensibilisation du public aux produits qui présentent un risque pour les forêts et autres écosystèmes naturels. Évaluer la valeur ajoutée d'un label « Zéro déforestation » à introduire dès 2020.

TRAVAILLER EN COOPÉRATION AVEC LES PAYS PRODUCTEURS :

- Travailler en collaboration pour établir des chaînes d'approvisionnement exemptes de déforestation et de conversion d'écosystèmes naturels, en accordant une attention particulière aux petits producteurs.
- Travailler en partenariat avec les juridictions qui appliquent des politiques « zéro déforestation, zéro conversion », tout en renforçant la protection et la gestion durable des forêts, la planification de l'utilisation des terres, la gouvernance et l'application des lois.
- Fournir un appui aux pays producteurs pour restaurer les écosystèmes et les sols dégradés afin de rétablir les services écosystémiques nécessaires à la pérennisation de la production agricole, à la séquestration du carbone et au maintien de la biodiversité.



ENTREPRISES



- Prendre connaissance des risques de déforestation associés à leurs approvisionnements directs et indirects pour l'ensemble du périmètre de production et d'activité.
- Mettre en œuvre des politiques ambitieuses de lutte contre la déforestation (l'initiative Accountability Framework⁷ fournit un ensemble complet d'outils pour la définition et la mise en œuvre d'engagements zéro déforestation et zéro conversion, incluant les concepts HCSA, HVC, NDPE et CLIP).
- Prendre des engagements collectifs impliquant de multiples acteurs, en vue de définir des exigences communes pour des chaînes d'approvisionnement durables zéro déforestation et zéro conversion et peser dans les négociations avec des acteurs clés (tels que les traders) ; soutenir ainsi des projets de terrain d'envergure visant à modifier les pratiques de production (exemple du Manifeste pour le Cerrado, l'Initiative Cacao et Forêts, the Boreal Forest Platform...).
- S'assurer que ses fournisseurs respectent la politique de lutte contre la déforestation, et les accompagner lorsque cela est nécessaire.

INVESTISSEURS PRIVÉS ET PUBLICS

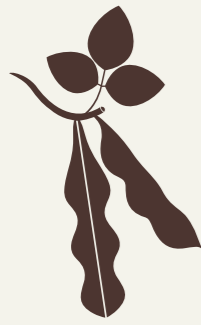
- Se doter de politiques contre la déforestation.
- Mesurer l'exposition au risque de déforestation et conversion d'écosystèmes des portefeuilles d'investissements et définir ou intégrer des critères environnementaux et sociaux à évaluer préalablement à tout investissement (respect des critères HCV, HCSA, NDPE, CLIP...).
- Divulguer comment ils gèrent les risques environnementaux et sociaux, y compris la déforestation, le changement climatique et les violations des droits de l'homme, dans le cadre de leurs activités de prêt, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie.
- Désinvestir des acteurs qui ne respectent pas le socle minimal d'engagements défini au sein de la politique déforestation de l'investisseur
- Investir dans des projets de restauration de terres dégradées.

CONSOMMATEURS

Pour limiter son impact sur la déforestation en tant que consommateur, la clé est de consommer « moins et mieux ». En luttant contre la surconsommation et le gaspillage, et en privilégiant des filières durables, vous soutenez une agriculture raisonnée et une gestion forestière durable en Belgique et ailleurs dans le monde :



- Réduire sa consommation de produits potentiellement liés à la déforestation, notamment en mangeant moins d'aliments transformés, moins de produits d'origine animale en privilégiant les produits issus d'élevages extensifs.
- Privilégier des articles de deuxième main (p.ex. meubles, sacs en cuir) ou recyclés (p.ex. papier).
- Privilégier les produits certifiés selon des normes environnementales et sociales crédibles (p.ex. FSC pour le bois et le papier, RSPO pour l'huile de palme, Rainforest Alliance et Fairtrade pour le cacao et le café).



SOJA

Le soja est une légumineuse annuelle dont les fèves comestibles présentent une forte teneur en protéines et en matières grasses. Les produits alimentaires à base de soja les plus connus sont le lait de soja, la sauce soja, le tofu et autres substituts de viande. Pourtant, seulement 6 % de la production mondiale totale de fèves de soja est utilisée pour ce type de nourriture, notamment en Asie. L'essentiel de la récolte mondiale est destiné à la fabrication de tourteaux et d'huile de soja. Le tourteau de soja, très nutritif, est utilisé principalement pour le fourrage des animaux. Bien que la majeure partie de l'huile produite se retrouve dans les aliments (margarine, sauces, biscuits...), elle est de plus en plus utilisée pour produire des agrocarburants⁸.

La culture du soja se pratique à une échelle modeste dans des millions de petites exploitations en Chine, en Inde et en Amérique du Sud. Mais elle se déploie également à grande échelle, surtout en Amérique du Sud et aux États-Unis, où le soja est cultivé dans d'immenses exploitations atteignant parfois plus de 1000 km². Au niveau mondial, la production de soja a triplé depuis 1990 pour atteindre 335 millions de tonnes en 2016. Trois pays, les États-Unis d'Amérique, le Brésil et l'Argentine, assurent à eux seuls plus de 80 % de la production mondiale.

Quantité importée :
2,5 MILLIONS DE TONNES

Empreinte totale :
2 MILLIONS D'HECTARES

Dont à risque de déforestation :

64 %
de l'empreinte totale

Dont pour la consommation belge :

31 %
de l'empreinte totale

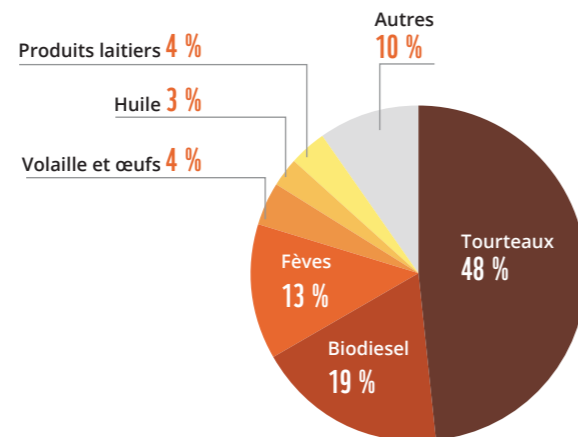
IMPORTATIONS, EMPREINTE ET CONSOMMATION BELGES

La Belgique a importé en moyenne 2,5 millions de tonnes de soja par an entre 2013 et 2017. Près de la moitié des importations de soja est constituée de tourteaux destinés à l'alimentation animale, auxquels s'ajoutent les fèves de soja (13 %), également destinées en grande partie à l'alimentation animale. D'autre part, le soja est aussi incorporé dans des produits transformés (p.ex. agrocarburants) et des produits alimentaires d'origine animale (viande, produits laitiers, œufs).

La surface agricole nécessaire pour produire les importations de soja de la Belgique a augmenté drastiquement entre 2013 et 2017, passant de 1,5 million à 2,7 millions d'hectares, soit une augmentation plus de 80 % sur 4 ans. L'empreinte belge trouve principalement son origine au Brésil (33 % de l'empreinte totale), en Argentine (26 %) et aux États-Unis (12 %). Elle représente environ 1 à 2 % de la surface mondialement cultivée pour le soja^b.

Environ un tiers des importations de soja est consommé en Belgique (principalement par le biais de la consommation de viande). Le reste est réexporté.

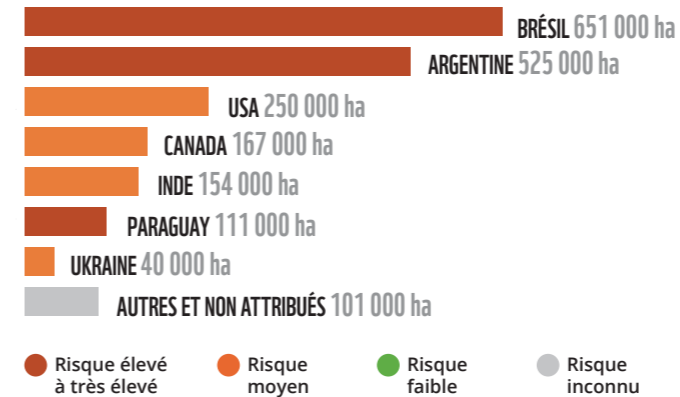
Importations belges de soja sous forme brute, transformée ou incorporée (tonnes, moyenne annuelle, 2013-2017)



^b Mondialement 122 millions d'hectares sont cultivés pour le soja, source : FAOSTAT.

EMPREINTE EN AUGMENTATION: +80 %
sur la période étudiée.

Empreinte belge par pays de production et risque de déforestation (moyenne annuelle, 2013-2017)



IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

L'augmentation spectaculaire des importations belges de soja entre 2013 et 2017 est liée à une augmentation des importations de tourteaux et de fèves destinées à l'alimentation animale, mais aussi d'agrocarburants à base de soja (+248 %).

64 % de l'empreinte belge est associée à des risques élevés ou très élevés de déforestation (Brésil, Argentine et Paraguay) et à des défis sociaux majeurs (surtout au Paraguay). L'expansion de la culture du soja en Amérique latine se produit aux dépens de savanes boisées qui sont des réservoirs d'espèces endémiques et sont cruciales pour l'hydrologie du continent. Afin de réduire l'empreinte croissante de la culture du soja et les risques sur les écosystèmes naturels, il convient de poursuivre trois objectifs : réduire la demande de soja (notamment en réduisant la consommation de viande et de produits d'origine animale) ; remplacer le soja par des céréales et légumineuses locales ; favoriser des importations de soja qui ne sont pas liées à la déforestation, la dégradation de la biodiversité ni à des conflits fonciers. Selon une enquête menée en 2014/15⁹ auprès de grandes entreprises, 46 % du soja sur le marché belge est certifié. La plupart de ce soja (78 %) est certifié selon les critères « MV » (ou « SoRes ») établis par la BFA (association belge de l'alimentation animale). Les principes, critères et indicateurs MV sont basés sur la norme internationale RTRS (Round Table for Responsible Soy) mais ne comprennent qu'un sous-ensemble des exigences RTRS et offrent peu de garanties de transparence et aucune traçabilité. Il existe en Belgique des systèmes de certification internationaux offrant de meilleures garanties contre la déforestation et la conversion des habitats naturels du soja (tels que RTRS et ProTerra), mais leur pénétration du marché est très limitée.

RECOMMANDATIONS

Pouvoirs publics

- Au travers de la réforme de la Politique Agricole Commune :
 - Renforcer le soutien aux exploitations agricoles qui investissent dans l'autonomie alimentaire et fourragère et pratiquent l'élevage extensif.
 - Mettre un terme aux subventions qui pourraient encourager le changement direct ou indirect d'affectation des sols avec des effets néfastes pour l'environnement à la suite de l'expansion du soja.
 - Accroître le soutien financier au système de conseil agricole (CSA) afin de développer de nouveaux savoir-faire qui feront évoluer les pratiques agricoles vers des systèmes d'exploitation agricole mixte (type polyculture-élevage) qui favorisent l'autonomie dans les fermes.
- Investir davantage dans la recherche pour trouver des alternatives viables au soja importé et accroître l'autonomie en protéines des exploitations d'élevage, principalement des élevages laitiers, de porcs et de volailles.

- Sensibiliser les citoyens à suivre un régime alimentaire « durable » et de bonne qualité nutritionnelle en réduisant l'apport de protéines d'origine animale, et en favorisant la viande et les produits laitiers issus d'un élevage extensif.
- Éliminer l'usage des agrocarburants issus de matières premières alimentaires.

Entreprises

- S'approvisionner en produits animaux issus d'un élevage local, biologique et extensif, ainsi qu'en produits labellisés par la STG « lait de foin »^c.
- Soutenir des projets de terrain d'envergure visant à modifier les pratiques de production du soja en s'associant au Manifeste pour le *Cerrado*.
- Assurer la traçabilité de ses approvisionnements jusqu'aux plantations de soja, ayant notamment recours à la certification ProTerra, RTRS non-ogm, Donau Soja ou Europa Soja.

Consommateurs

- Réduire sa consommation de produits d'origine animale (viande, œufs, produits laitiers) et diversifier son alimentation en cuisinant plus de protéines végétales.
- Consommer localement et en circuit court, en choisissant la viande des producteurs qui pratiquent l'élevage extensif et biologique.

^c Le lait de foin est un lait issu de vaches dont l'alimentation comprend au moins 75 % d'herbe ou de foin, et exclu les aliments fermentés et les OGM.

L'ÉPOPÉE DU SOJA

La production de soja monopolise environ 100 millions d'hectares de terre agricole, une surface qui équivaut à la taille de la France, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas réunis. Cela génère une pression énorme sur l'affectation des sols dans les pays producteurs, en particulier en Argentine et au Brésil. Dans ces pays, de vastes surfaces de forêt de haute valeur, de prairies et de savanes ont été rasées, transformées ou dégradées.¹⁰

Un précieux hotspot de biodiversité sous pression

Depuis le lancement du moratoire sur le soja en Amazonie en 2006, la destruction de la forêt amazonienne a fortement reculé, mais en raison de la demande croissante, la pression s'est déplacée vers d'autres écosystèmes. C'est le cas en particulier du *Cerrado* brésilien, un vaste écosystème varié de savanes, qui a ainsi connu une importante perte de végétation naturelle. Depuis 1970, la moitié de la végétation naturelle du *Cerrado* a disparu aux dépens de l'expansion agraire. Aujourd'hui, 7 % de ce territoire est recouvert de monocultures de soja, une superficie de la taille de l'Angleterre. Autrefois, le *Cerrado* couvrait 200 millions d'hectares, soit un quart de la superficie du Brésil. Il héberge 5 % de la biodiversité mondiale, dont 800 espèces d'oiseaux et plus de 11.000 espèces végétales. Il abrite en outre la principale ressource en eau pour la population brésilienne. En Argentine, la production agricole exerce une pression considérable sur le territoire du *Gran Chaco*. Au cours des dernières années, quelque 12 à 15 % de ces paysages variés et de haute valeur ont été perdus, avec pour principale cause la production de soja.^{11,12}

Le recours intensif aux insecticides et aux désherbants dans les monocultures de soja – pour la plupart génétiquement modifié (ogm) dans le but de le rendre résistant aux herbicides – est à l'origine de la pollution des sols et a des conséquences de grande ampleur sur la qualité de l'eau et la biodiversité.

La demande sur le marché européen joue un rôle important : entre 1990 et 2008, 41 % de la déforestation liée aux importations de produits agricoles en Europe sont imputables aux seules importations de soja.¹³

Le poids de l'élevage en Belgique

Bien que le soja soit une source de protéines pour les humains, les trois quarts des importations de soja en Belgique sont liées à l'alimentation animale, tandis que 3 % seulement du soja importé est affecté directement à la consommation humaine.¹⁴

La production de soja a alimenté l'intensification de l'élevage à l'échelle mondiale, y compris en Belgique. Dans notre pays, 90 % des porcs et des poulets sont actuellement élevés dans des systèmes de production intensive, où la nourriture est achetée à l'extérieur et où le soja constitue la principale source de protéines. Le mélange pour l'alimentation des cochons se compose d'environ 13 % de soja ou de produits issus du soja, et ce taux grimpe à 20 % pour les poulets. En ce qui concerne les bovins, la part de soja dans l'alimentation du bétail varie de 5 % pour les bovins viandeux à 22 % pour les vaches laitières.¹⁵ 1 kg de viande de poulet consomme en moyenne 1 089 g de soja, tandis que la même quantité de viande de porc en consomme 508 g.¹⁶

Sur le total du soja utilisé pour l'alimentation animale en Belgique, plus de la moitié est utilisé pour l'élevage porcin (55 %), suivi par la volaille (24 %), l'élevage de vaches laitières (19 %) et enfin l'élevage bovin (2 %).¹⁷

L'élevage hors-sol et intensif peut donc être considéré comme le principal consommateur de soja importé, et donc comme un moteur de la déforestation et de la dégradation des écosystèmes qui accompagnent la production du soja. Le recul de l'élevage intensif, couplé à la transition vers des systèmes autonomes pour l'alimentation du bétail, ainsi que la sélection de chaînes de production de soja durables, revêtent une importance capitale pour lutter contre la conversion d'écosystèmes à haute valeur de conservation comme le *Cerrado* et le *Gran Chaco*.



CACAO

Le cacaoyer est un arbre originaire d'Amérique du Sud, dont la zone de production est limitée à 20 degrés au nord et au sud de l'équateur. Les fruits du cacaoyer, les cabosses, renferment les graines qui acquièrent une teinte foncée lors d'un processus de fermentation. De ces fèves, on extrait ensuite la pâte, le beurre et la poudre de cacao par une série d'étapes successives. Ces composantes sont utilisées en proportions variées dans la fabrication de produits chocolatés.

La production mondiale de cacao est estimée à 4,5 millions de tonnes. Elle se concentre principalement dans 3 pays : la Côte d'Ivoire (33 %), le Ghana (19 %) et l'Indonésie (15 %). Plus de 90 % de la production est assurée par des petits producteurs dans des fermes de 2 à 5 hectares. Avec 60 % des importations mondiales, l'Europe est le principal consommateur de cacao.

Quantité importée :
516 000 TONNES

Empreinte totale :
1,6 MILLION D'HECTARES

Dont à risque de déforestation :

65 %
de l'empreinte totale

Dont pour la consommation belge :

39 %
de l'empreinte totale

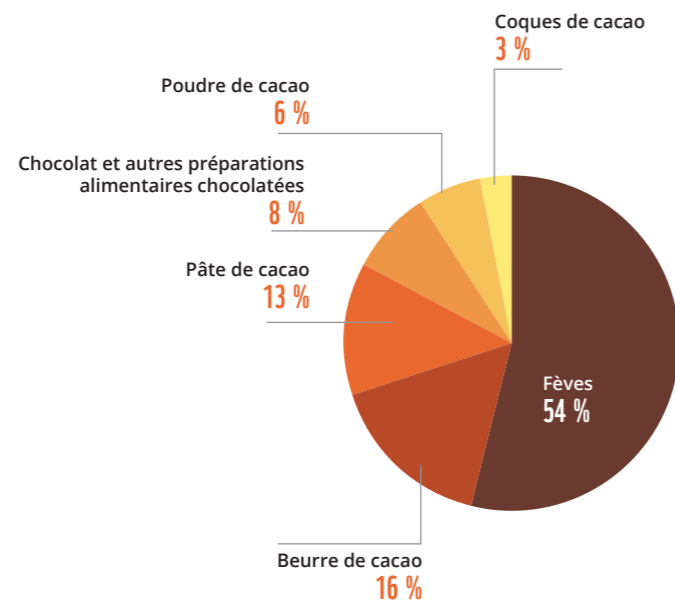
IMPORTATIONS, EMPREINTE ET CONSOMMATION BELGES

Les importations belges annuelles de cacao et produits chocolatés s'élèvent à 516 000 tonnes (équivalents cacao, en moyenne pour la période 2013-2017), dont plus de 90 % sous forme peu ou non transformée.

Les importations belges de cacao et produits chocolatés nécessitent l'exploitation de 1,6 million d'hectares par an, soit 15 % de la surface mondiale affectée à la culture du cacao. L'empreinte belge se concentre en Afrique de l'Ouest, avec près de la moitié de la production en Côte d'Ivoire (49 %), suivie par le Ghana (18 %) et le Nigeria (10 %). Depuis 2013, l'empreinte des importations belges de cacao est en augmentation (+422 143 ha ou +31 %), une tendance qui se marque surtout en Côte d'Ivoire (+313 000 ha ou +49 % entre 2013 et 2016).

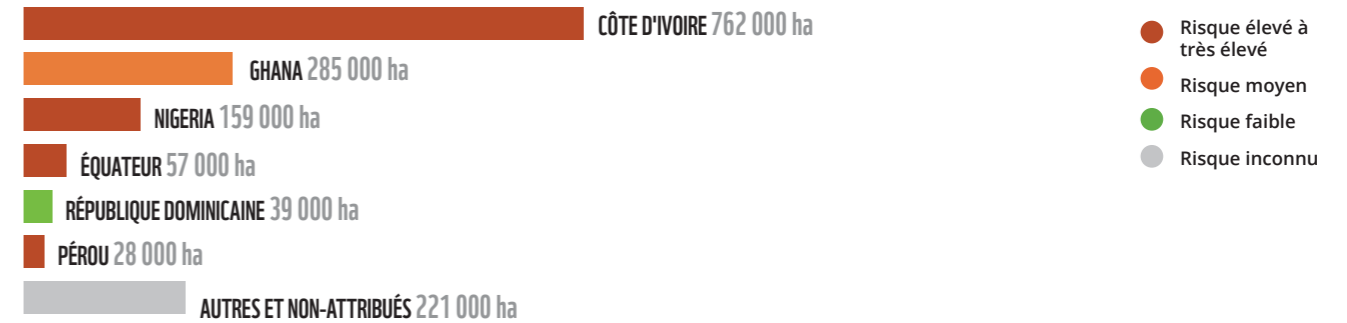
39 % du cacao importé (199 000 tonnes par an) est consommé en Belgique tandis que 61 % est réexporté, ce qui fait de la Belgique le 5^{ème} exportateur mondial de cacao. La consommation belge a une empreinte de 605 000 ha, soit 20 % de la superficie de la Belgique.

Importations belges de cacao sous forme brute ou transformée (tonnes, moyenne annuelle, 2013-2017)



EMPREINTE EN AUGMENTATION:
+31 %
sur la période étudiée.

Empreinte belge par pays de production et risque de déforestation (moyenne annuelle, 2013-2017)



IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

La Belgique est sans conteste un acteur central dans le commerce mondial du cacao. Elle importe en effet près de 10 % de la production globale et est le 5^{ème} exportateur mondial de cacao et produits chocolatés. En outre, l'empreinte liée aux importations belges de cacao a augmenté de 30 % sur la période de 5 ans couverte par l'étude.

65 % de l'empreinte belge est liée à des risques de déforestation et des risques sociaux élevés à très élevés. En Côte d'Ivoire, la déforestation massive liée à l'expansion des cultures de cacao, y compris dans les forêts classées, est bien documentée. Depuis 1986, ce pays a perdu près de 60 % de son couvert forestier,^d et 35 à 40 % de sa production de cacao proviendrait de zones protégées converties illégalement¹⁸. De faibles revenus, liés notamment à des faibles rendements (taille réduite des fermes, défaut de formation et faibles capacités d'investissement), contribuent à accélérer la déforestation pour l'expansion des cultures. À ces risques écologiques s'ajoutent des risques aigus de corruption et d'atteinte aux droits des travailleurs, en particulier en Côte d'Ivoire, au Nigeria et en Équateur. La production de cacao est également associée à des violations des droits humains, y compris le travail des enfants (plus de 2 millions d'enfants seraient concernés) et le travail forcé¹⁹.

Le problème de la déforestation dans le secteur du cacao ne peut être résolu sans s'attaquer à l'extrême pauvreté des producteurs. Le partenariat « Beyond Chocolate », lancé en décembre 2018, engage le gouvernement et le secteur du cacao belge à garantir un revenu vital aux producteurs et exclure la déforestation des chaînes d'approvisionnement belges d'ici 2030, et même 2025 pour la Côte d'Ivoire, le Ghana et la Colombie. Les standards de certification tels que Fairtrade, UTZ et Rainforest Alliance^e doivent fournir une partie de la solution. Néanmoins, les critères imposés par ces labels sont plus ou moins stricts en termes de lutte contre la déforestation et ils sont encore assez peu présents sur le marché belge : 29 % du chocolat vendu en grande surface portait un de ces labels en 2015 et seul 1,2 % avait obtenu la certification Fairtrade²⁰.

^d En 1986, 24% de la Côte d'Ivoire étaient recouverts de forêts, pour seulement 11% en 2015 (source : UN-FAO, Données forestières de base pour la REDD+ en Côte d'Ivoire).

^e Seule la certification Rainforest Alliance exclut toute déforestation. Les standards de certification Rainforest Alliance et UTZ ont fusionné, un nouveau standard commun sera présenté au courant de l'année 2019.

RECOMMANDATIONS

Pouvoirs publics

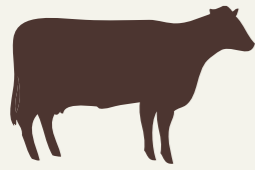
- Doter le partenariat *Beyond Chocolate* conclu en décembre 2018 d'un plan d'action et d'indicateurs afin de mettre en œuvre les engagements pris et d'en assurer un suivi transparent.

Entreprises

- Participer à des initiatives multipartites en faveur de chaînes d'approvisionnement en cacao responsables, telles que l'Initiative Cacao et Forêts et le partenariat belge *Beyond Chocolate*.
- Doter le partenariat *Beyond Chocolate* conclu en décembre 2018 d'un plan d'action et d'indicateurs afin de progresser vers les engagements pris et d'en assurer un suivi transparent.
- Soutenir et développer des projets de production du cacao en agroforesterie, notamment ceux permettant de valoriser des terres dégradées.

Consommateurs

- Privilégier le chocolat et les produits chocolatés de qualité portant des labels de durabilité environnementale et sociale.



BŒUF ET CUIR

L'élevage bovin est un facteur important de conversion des sols en comparaison d'autres élevages²¹. Le bœuf et le cuir partagent les mêmes systèmes de production. Les peaux représentent environ 10 % de la valeur d'abattage du bétail. Cela signifie que les deux produits ont des empreintes similaires, car la production de peaux coïncide avec l'abattage²².

La viande de bœuf est la 3^{ème} viande la plus consommée en Belgique, après le porc et la volaille, avec 9,9 kg par personne et par an. Le bœuf représente 19,5 % de la viande consommée en Belgique²³. Les cinq principaux pays producteurs - États-Unis, Brésil, Chine, Argentine et Australie - concentrent la moitié de la production mondiale. La Belgique se classe au 41^{ème} rang avec une production annuelle de 278 000 tonnes de viande bovine, soit 0,4 % de la production mondiale²⁴.

Quantité de viande importée : **192 000 TONNES**

Quantité de cuir importé : **36 000 TONNES**

Empreinte totale : **1,1 MILLION D'HECTARES**

Dont à risque de déforestation :

19 % de l'empreinte totale

Dont pour la consommation belge :

39 % de l'empreinte totale

IMPORTATIONS, EMPREINTE ET CONSOMMATION BELGES

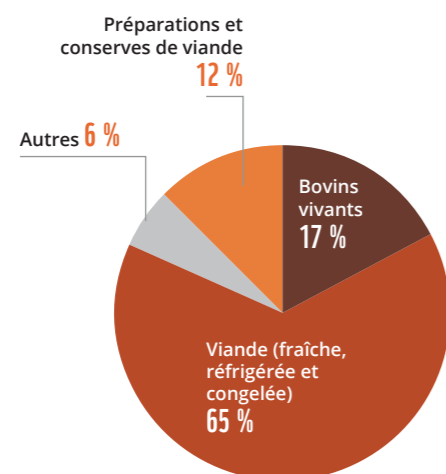
La Belgique importe en moyenne 192 000 tonnes de viandes de bœuf annuellement, principalement sous forme de viande fraîche ou surgelée. Quant au cuir, la Belgique en importe 36 000 tonnes, principalement sous forme de peaux.

La surface^f requise pour satisfaire la demande belge de bœuf et de cuir est de 1,1 million d'hectares. La plus grande partie de cette empreinte s'exerce en Europe, suivie des États-Unis et du Brésil. Près d'un tiers de l'empreinte totale est attribuée à des pays qui exportent seulement de petites quantités vers la Belgique (pays agrégés sous « Autres et non-attribués »). Le bœuf représente environ 60 % de l'empreinte.

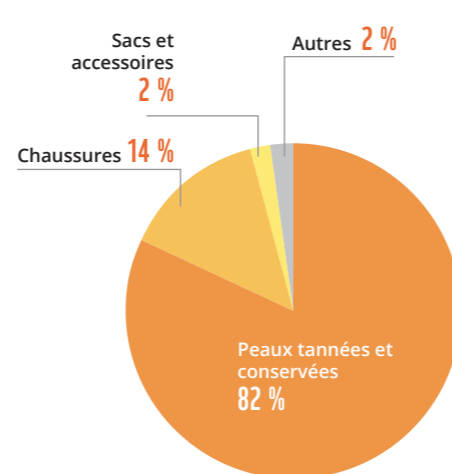
La Belgique produit elle-même 263 000 tonnes de bœuf chaque année, ce qui excède ses importations. Avec une consommation annuelle de 175 000 tonnes de bœuf par an, la Belgique est un exportateur net.

Importations belges de bœuf et de cuir sous forme brute ou transformée (tonnes, moyenne annuelle, 2013-2017)

Bœuf

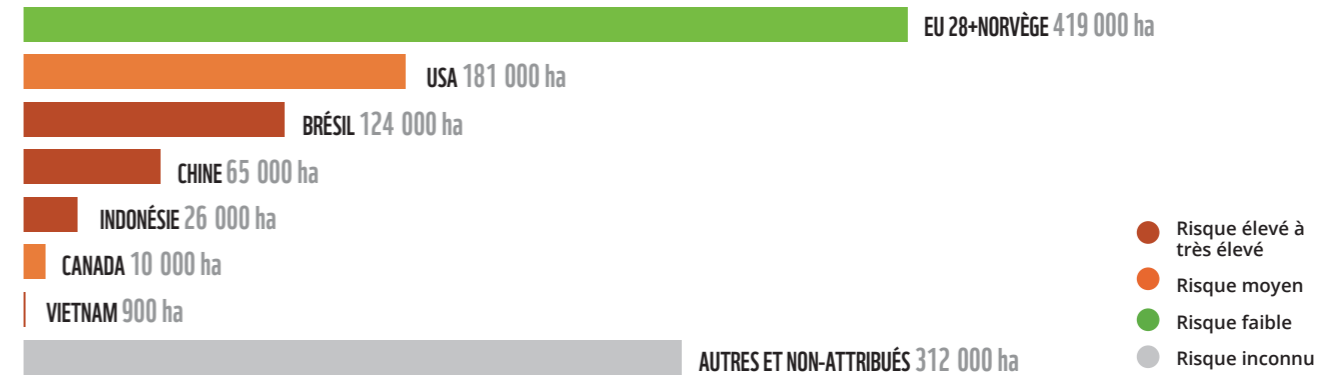


Cuir



^f Ce chiffre représente uniquement l'empreinte à l'étranger. En Belgique, l'élevage bovin utilise environ 300 000 ha de pâturages additionnels.

Empreinte belge par pays de production et risque de déforestation (moyenne annuelle, 2013-2017)



IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

La production bovine est le principal facteur de déforestation dans un certain nombre d'écosystèmes uniques et menacés, tels que l'Amazonie ou le *Cerrado*. L'Asie est également touchée, bien que dans une moindre mesure. En outre, le Brésil est un pays où le travail forcé est pratiqué, en particulier dans les entreprises liées à l'élevage²⁵. Les risques de déforestation et les risques sociaux associés aux importations de bœuf et de cuir en Belgique se concentrent sur le Brésil, la Chine et l'Indonésie. Néanmoins, les importations de bœuf et de cuir européens peuvent contribuer indirectement à la déforestation en raison de l'utilisation de soja pour l'alimentation du bétail (voir section dédiée).

Étant donné la diversité des systèmes d'élevage, un schéma global de certification est complexe à élaborer. La Global Roundtable for Sustainable Beef (GRSB) a cependant développé des principes généraux pour la production bovine durable²⁶, à décliner par pays et région. Le moratoire sur le bœuf en Amazonie a quant à lui permis de garantir le respect du Code forestier par les producteurs et principaux fournisseurs de bovins.

RECOMMANDATIONS

Entreprises

- Privilégier l'approvisionnement en viande de bœuf issue d'un élevage local, extensif et biologique.
- S'associer au Manifeste pour le *Cerrado* qui élabore des lignes directrices pour un approvisionnement en bœuf sans déforestation.

Consommateurs

- Réduire sa consommation de bœuf et privilégier une viande bovine issue d'un élevage local, extensif et biologique.
- Limiter les achats de vêtements, chaussures et accessoires en cuir et préférer des articles de seconde main.



Quantité importée :
**1,1 MILLION
DE TONNES**

Empreinte totale :
**586 000
HECTARES**

Dont à risque de
déforestation :

89 %
de l'empreinte
totale

Dont pour la
consommation
belge :

41 %
de l'empreinte
totale

HUILE DE PALME

La culture du palmier à huile est la culture oléagineuse la plus productive par hectare²⁷. L'huile de palme est très polyvalente et est présente dans plus de 50 % des produits transformés trouvés en supermarché (biscuits, chocolat, margarine, savon, etc.). En Europe, la moitié des importations d'huile de palme est destinée aux agrocarburants²⁸. Les tourteaux de palmiste, résidu de l'extraction d'huile des noyaux du fruit de palmier, sont destinés à l'alimentation animale.

La production mondiale d'huile de palme a quadruplé entre 1995 et 2015 (15,2 millions de tonnes à plus de 60 millions de tonnes)^{29,30}. Si la production a surtout lieu en Indonésie (51 %) et en Malaisie (34 %), elle s'est accélérée ces dernières années dans d'autres régions (Amérique Centrale et du Sud, Thaïlande et Afrique de l'Ouest). Environ 40 % de la production mondiale est réalisée par près de 3 millions de petits producteurs³¹.

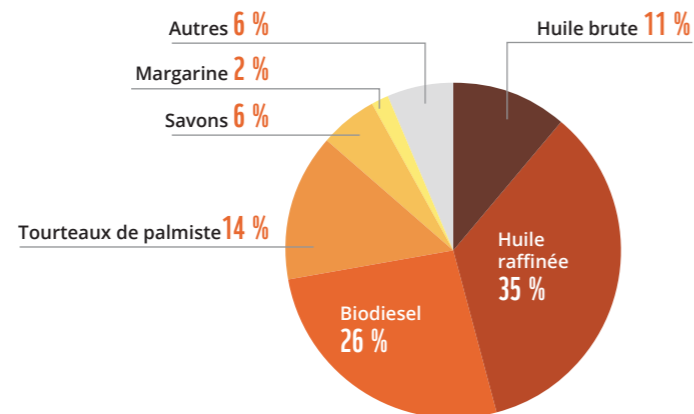
IMPORTATIONS, EMPREINTE ET CONSOMMATION BELGES

La Belgique a importé l'équivalent de 1,1 million de tonnes d'huile de palme en moyenne annuelle entre 2013 et 2017, dont l'huile de palme brute ou raffinée représente près de la moitié. L'huile est utilisée dans la fabrication domestique de produits transformés alimentaires ou cosmétiques. 26 % de l'huile de palme est importée directement sous forme d'agrocarburant et la moitié des réexportations belges d'huile de palme se fait sous forme d'agrocarburants. La Belgique exporte plus d'agrocarburant qu'elle n'en importe, ce qui indique qu'une partie de l'huile de palme importée est destinée à la production additionnelle d'agrocarburants en Belgique. L'huile de palme et ses dérivés sous forme d'ingrédients dans des produits transformés alimentaires et cosmétiques représentent moins de 20 % des importations belges. Étant donné le très large éventail de produits contenant de l'huile de palme comme ingrédient, le présent rapport n'aborde que ses usages les plus courants.

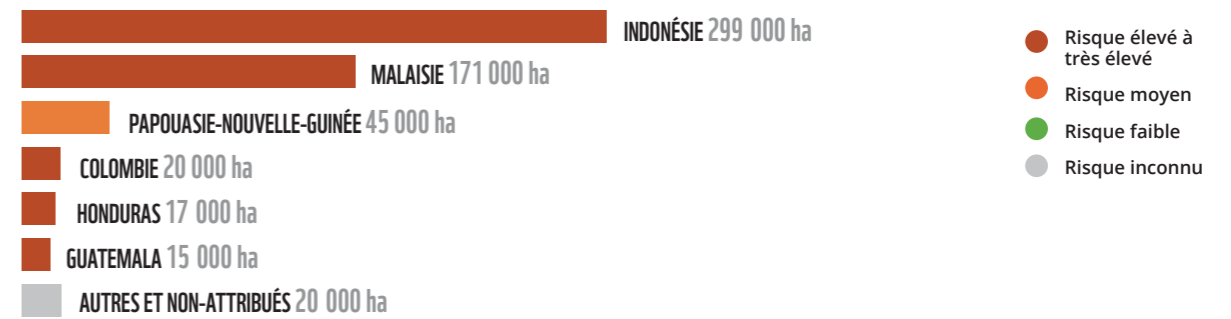
La surface requise pour satisfaire les importations belges d'huile de palme est de 586 000 hectares, principalement en Indonésie et en Malaisie.

La consommation estimée d'huile de palme de la Belgique est de 440 000 tonnes par an en moyenne, ce qui équivaut à 41 % des importations.

Importations belges d'huile de palme sous forme brute ou transformée (tonnes, moyenne annuelle, 2013-2017)



Empreinte belge par pays de production et risque de déforestation (moyenne annuelle, 2013-2017)



Note : Le risque de déforestation pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée se situe entre moyen et élevé (calcul incomplet dû à l'absence de l'indicateur ITUC pour les violations des droits des travailleurs).

IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

Les importations belges d'huile de palme proviennent essentiellement (89 %) de pays présentant un très haut risque de déforestation, de corruption et d'abus contre les droits des travailleurs, en particulier l'Indonésie et la Malaisie. Des analyses d'images satellite ont déterminé sur un échantillon de plantations en Asie du Sud-Est que 45 % des cultures occupent des zones qui étaient recouvertes de forêt en 1989³². De plus, 21 % des tourbières – écosystèmes cruciaux pour le stockage de carbone – ont été converties en palmeraies à huile dans cette région³³. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est actuellement classifiée comme ayant un risque moyen de déforestation. Néanmoins, cette région a été identifiée comme un futur front de la déforestation mondiale avec pour moteur principal l'expansion de l'agriculture à grande échelle³⁴.

Au niveau mondial, 65 % de la production d'huile de palme est couverte par un engagement zéro déforestation à l'horizon 2020 au niveau des entreprises³⁵. Mais la tendance actuelle indique que ces engagements ne seront pas honorés³⁶. La certification « RSPO » (Round table for Sustainable Palm Oil) est la plus répandue et concerne 19 % de la production mondiale. Fin 2018, les principes et critères ont subi une révision notable pour exclure toute déforestation (auparavant, seules les forêts à haute valeur de conservation devaient être préservées) ainsi que les plantations sur tourbières, et augmenter la traçabilité. Les entreprises belges membres de l'Alliance belge pour une huile de palme durable ont atteint leur objectif d'approvisionnement 100 % certifié RSPO en 2015 pour le marché belge. Néanmoins, la proportion totale d'huile de palme certifiée sur le marché belge et dans les importations belges est inconnue. Selon des critères européens, l'huile de palme destinée aux agrocarburants est certifiée ISCC – une certification qui exclut la déforestation. Cependant, l'impact néfaste des agrocarburants à base d'huile de palme sur le changement indirect d'affectation des sols est bien établi³⁷.

RECOMMANDATIONS

Pouvoirs publics

- Éliminer l'usage des agrocarburants issus de matières premières alimentaires.

Entreprises

- Ne pas systématiquement viser la substitution de l'huile de palme par d'autres huiles ou matières grasses, qui ont un impact potentiellement supérieur en termes d'occupation des sols, mais bien réduire son utilisation et favoriser *a minima* une huile de palme certifiée RSPO.
- Garantir la traçabilité des approvisionnements jusqu'aux plantations de palmiers à huile, en recourant notamment à la certification RSPO 100 % ségréguée.
- Utiliser les nouveaux outils cartographiques (télédétection, etc.) en partenariat avec les fournisseurs, afin de disposer d'informations en temps réel.

Consommateurs

- Réduire sa consommation de produits transformés, contenant potentiellement de l'huile de palme, en cuisinant ses plats avec des produits locaux et de saison.
- Choisir des produits à base d'huile de palme certifiée RSPO *a minima*.



CAFÉ

Le café pousse traditionnellement sous couvert forestier, mais l'intensification de la production dès les années 1970 a vu émerger un modèle dominant de culture à découvert. Aujourd'hui, seul un quart des plantations seraient en système ombragé³⁸.

Le café est principalement destiné à la boisson, bien qu'une petite partie soit utilisée dans la confiserie et la pâtisserie. Les principaux pays producteurs sont le Brésil (30 % de la production mondiale) et le Vietnam (16 %). La production est assurée surtout par des petites exploitations, 25 millions de petits producteurs fournissant 80 % du café³⁹.

Quantité importée :

340 000 TONNES

Empreinte totale :

338 000 HECTARES

Dont à risque de déforestation :

73 % de l'empreinte totale



Dont pour la consommation belge :

30 % de l'empreinte totale



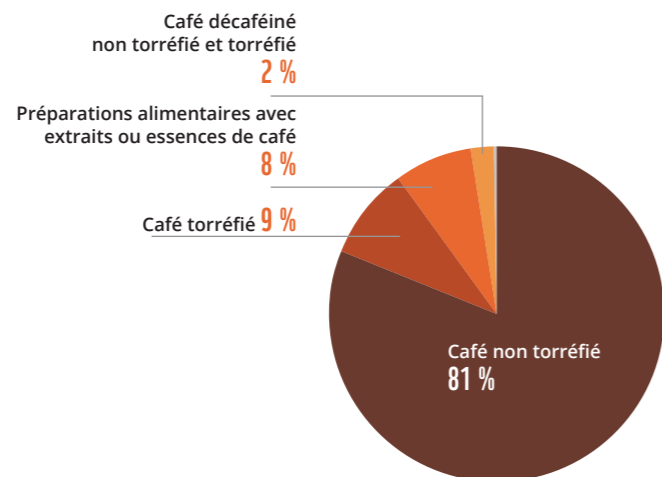
IMPORTATIONS, EMPREINTE ET CONSOMMATION BELGES

La Belgique importe l'équivalent de 340 000 tonnes de café annuellement, soit 4 % de la production mondiale⁴⁰. La majorité de ce café est importée sous forme non torréfiée (81 %). Le Brésil produit environ un tiers des importations belges (97 000 tonnes par an), suivi par le Vietnam (66 000 tonnes). À la différence d'autres produits, la provenance du café n'est pas nettement dominée par quelques pays, pas moins de 11 pays fournissent en effet au moins 2 % de la valeur des importations belges.

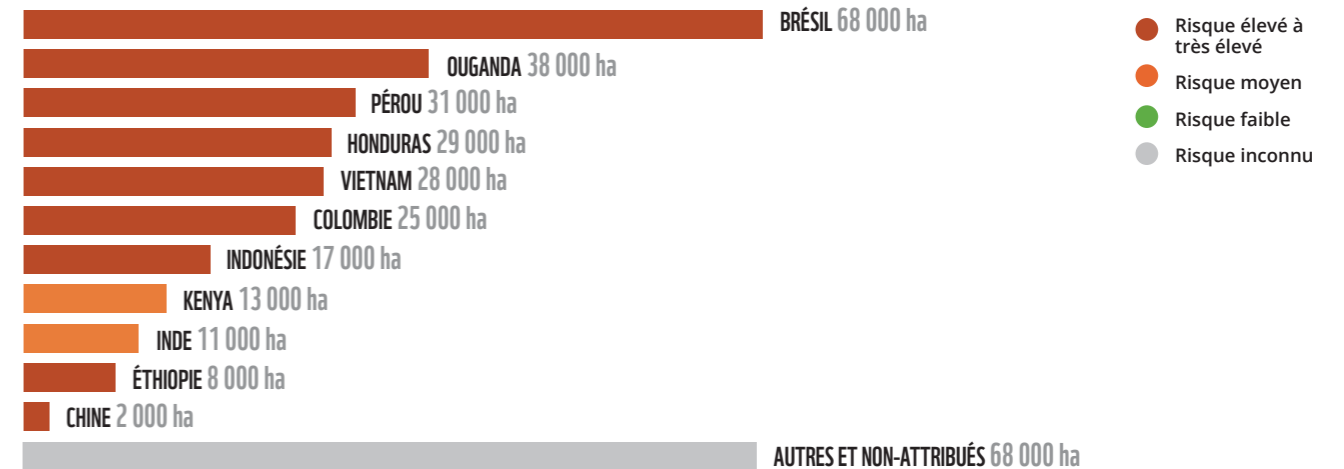
La surface nécessaire pour produire le café importé par la Belgique est de 338 000 hectares, ce qui représente un peu plus de 3 % de la surface de production mondiale⁴¹. Le pays où l'empreinte est la plus importante est le Brésil (68 000 hectares). Les grandes différences de rendement entre les pays producteurs expliquent des empreintes proportionnellement plus grandes en Ouganda et au Pérou, bien que la Belgique importe des quantités de café relativement faibles en provenance de ces pays. À l'inverse, les hauts rendements atteints au Vietnam font que, malgré sa position de 2^{ème} exportateur vers la Belgique, la surface de production y est plus petite que dans d'autres pays. L'empreinte totale est restée stable pendant la période étudiée.

La consommation belge est estimée à 30 % des importations (102 000 tonnes par an).

Importations belges de café sous forme brute ou transformée (tonnes, moyenne annuelle, 2013-2017)



Empreinte belge par pays de production et risque de déforestation (moyenne annuelle, 2013-2017)



IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

Une proportion considérable des importations de café (73 % de l'empreinte) provient de pays à risque élevé de déforestation, corruption et non-respect des droits des travailleurs. Dans les pays qui connaissent une forte expansion de la culture du café (p.ex. Vietnam, Indonésie, Éthiopie et Pérou), la création de nouvelles plantations se fait aux dépens des forêts. La tendance est aux systèmes de culture semi-ombragée ou de plein soleil, qui présentent des rendements plus élevés mais qui sont moins respectueux des habitats naturels et de la biodiversité que les systèmes ombragés⁴². De graves problèmes sociaux sont également associés à la culture de café, avec des cas de travail forcé et de travail des enfants répertoriés dans plusieurs pays de production, particulièrement au Brésil⁴³.

Les standards de certification tels que Fairtrade, Rainforest Alliance ou agriculture biologique sont bien installés dans le secteur du café. Néanmoins, seule la certification Rainforest Alliance exclut toute déforestation⁶. 20 % seulement du café écoulé sur le marché belge porte actuellement une certification⁴⁴.

RECOMMANDATIONS

- Pouvoirs publics**
 - Soutenir les pays producteurs dans des projets de production de café équitable en agroforesterie, notamment ceux permettant de valoriser des terres dégradées.
- Entreprises**
 - Soutenir et développer des projets de production du café équitables en agroforesterie, notamment ceux permettant de valoriser des terres dégradées.
- Consommateurs**
 - Choisir du café portant une certification sociale et environnementale reconnue, p.ex. Rainforest Alliance, Fairtrade, etc.

⁶ Les standards de certification Rainforest Alliance et UTZ ont fusionné, un nouveau standard commun sera présenté dans le courant de l'année 2019.



CAOUTCHOUC NATUREL

Le caoutchouc naturel est issu d'un arbre, l'hévéa, et est utilisé dans de nombreuses applications industrielles et quotidiennes telles que les pneus, mais aussi les matelas, les ballons ou encore les gants en latex. Le caoutchouc synthétique, un produit pétrochimique, représente plus de la moitié du caoutchouc produit, mais il ne peut se substituer au caoutchouc naturel pour certains usages, comme la fabrication de pneus dotés d'une capacité d'adhérence suffisante.

La production mondiale de caoutchouc naturel a augmenté de 75 % depuis 2000, pour atteindre 13,2 millions de tonnes en 2016. La majorité de la production mondiale se situe en Asie, principalement en Thaïlande (32 %) et en Indonésie (23 %) qui, avec le Vietnam, l'Inde, la Chine et la Malaisie, concentrent 80 % de la production. Bien que le caoutchouc soit récolté en grande partie par des petits producteurs, les grandes plantations se développent de plus en plus.

Quantité importée :
230 000 TONNES

Empreinte totale :
209 000 HECTARES

Dont à risque de déforestation :

80 % de l'empreinte totale

Dont pour la consommation belge :

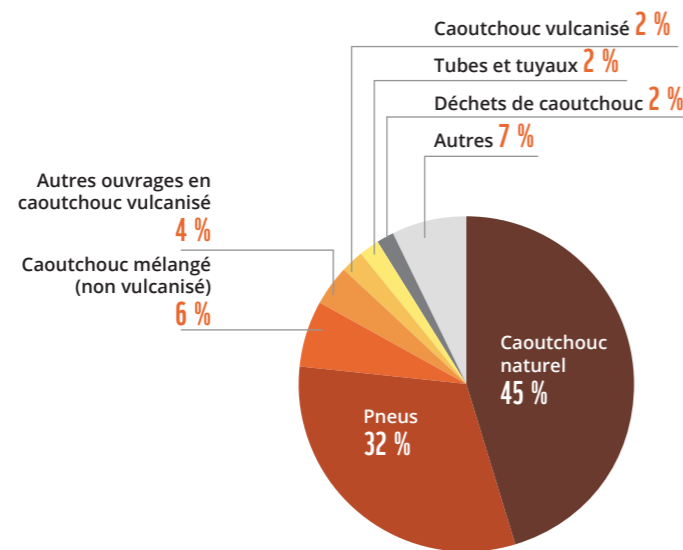
13 % de l'empreinte totale

IMPORTATIONS, EMPREINTE ET CONSOMMATION BELGES

En moyenne, la Belgique a importé 230 000 tonnes de caoutchouc naturel par an, surtout sous forme brute et semi-ouvrée (45 %) et sous forme de pneus (32 %). Le marché du caoutchouc naturel inclut le latex (24 %) destiné à des produits finis de valeur élevée tels que les gants de chirurgien et le caoutchouc techniquement spécifié, destiné surtout à la fabrication de pneus.

Pour produire les importations annuelles de la Belgique, 209 000 hectares sont nécessaires en moyenne, soit 1,8 % de la surface mondiale dédiée à la production de caoutchouc⁴⁵. L'Indonésie domine l'empreinte de la Belgique (55 % de l'empreinte), suivie par la Thaïlande (15 %). L'empreinte est restée constante au fil des années étudiées.

Importations belges de caoutchouc naturel sous forme brute ou transformée (tonnes, moyenne annuelle, 2013-2017)



Empreinte belge par pays de production et risque de déforestation (moyenne annuelle, 2013-2017)



IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

L'empreinte des importations de caoutchouc naturel de la Belgique est inférieure à celle de tous les autres produits de base examinés dans ce rapport. Néanmoins, 80 % de cette empreinte est localisée dans des pays à haut risque de déforestation et faible gouvernance. En Asie du Sud-Est, les plantations d'hévéa recouvrent désormais des surfaces considérables (équivalentes à 67 % de la superficie recouverte par les palmiers à huile⁴⁶), avec une forte expansion en prévision, notamment dans la région du Mékong (Laos, Myanmar, Cambodge, Vietnam). Les plantations d'hévéa ont aussi été à l'origine d'accaparements de terres et de pertes de leurs moyens de subsistance pour les populations de ces régions. Le travail des enfants et le travail forcé sont également attestés⁴⁷.

Il n'existe à ce jour aucun système de certification qui garantisse l'exclusion de la déforestation des chaînes d'approvisionnement en caoutchouc naturel. Le caoutchouc naturel certifié sous FSC (Forest Stewardship Council) est disponible dans certains marchés de niche, comme les matelas, mais cela ne couvre que 0,1 % de la production⁴⁸. Le secteur du pneu et de l'automobile, ainsi que les autres parties prenantes telles que les ONGs, collaborent afin de définir une trajectoire durable pour la production de caoutchouc naturel.

RECOMMANDATIONS

Entreprises

- Participer aux initiatives en cours de développement, comme une plateforme multi-acteurs pour une production responsable de caoutchouc naturel.



BOIS ET PAPIER^h

Quantité de bois importée : **10,4 MILLIONS DE M³**

Quantité de papier importée : **13,8 MILLIONS DE M³**

Le bois est un matériau prisé qui est renouvelable et durable lorsqu'il est issu de forêts gérées de manière responsable. Les utilisations les plus communes sont le bois scié, les panneaux, le contreplaqué, les meubles, le bois de chauffage et la pâte à papier. La pression sur les forêts et la demande de bois ne cesse de s'intensifier : si la tendance actuelle se maintient, le volume de bois coupé annuellement aura triplé en 2050⁴⁹.

Un impact direct de l'industrie du bois et du papier est le remplacement de forêts naturelles par des plantations d'arbres en monoculture. Mais les liens peuvent également être indirects, p.ex. lorsque les routes d'accès, sont plus tard utilisées par des paysans qui convertissent la forêt en terres agricoles de manière informelle.

IMPORTATIONS, EMPREINTE ET CONSOMMATION BELGES

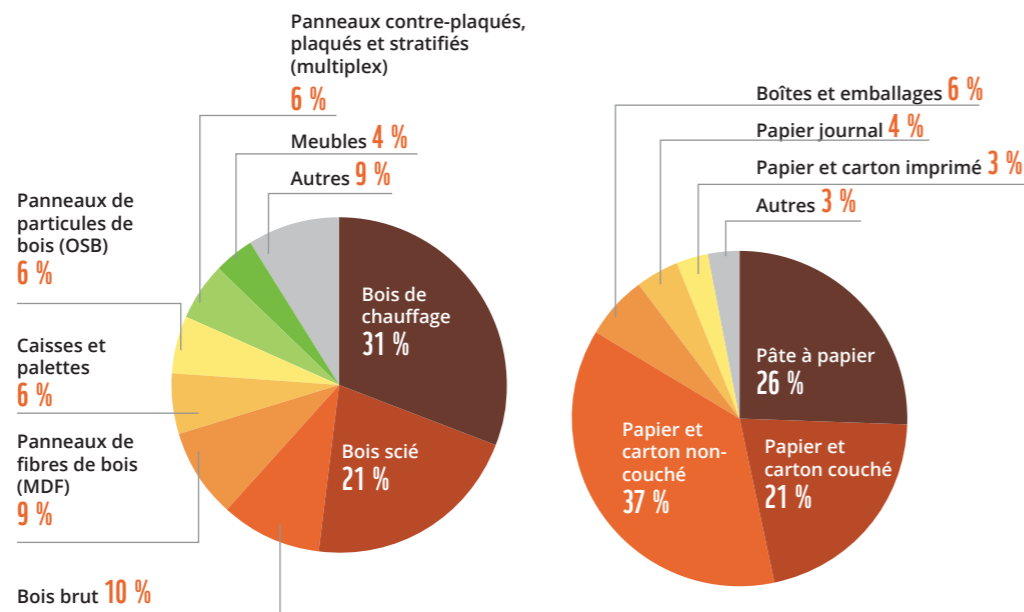
En tenant compte de la quantité de bois mobilisée pour fabriquer tous ces produits, on estime que l'équivalent de 24 millions de m³ de bois (équivalents m³ de bois brut) est importé annuellement. Le bois et les produits en bois représentent 43 % de ce volume, le reste étant couvert par les importations de papier et de pâte à papier. Nous estimons que la superficie forestière nécessaire pour satisfaire aux demandes des importations belges est de 4,6 millions d'hectares annuellement. Cette empreinte a bondi de 28 % entre 2016 et 2017. Ceci est surtout dû à des importations en hausse depuis la France et la Russie et concerne le bois brut, les panneaux de fibre de bois (MDF), et les emballages de bois et carton.

La consommation belge de bois et de papier représente 39 % du volume de bois importé et produit en Belgique, soit 11,6 millions de m³ annuels.

Importations belges de bois et pâte à papier sous forme brute ou transformée (m³, moyenne annuelle, 2013-2017)

Bois

Pâte à papier



Empreinte totale : **4,6 MILLIONS D'HECTARES**

Dont à risque de déforestation :

17 % de l'empreinte totale

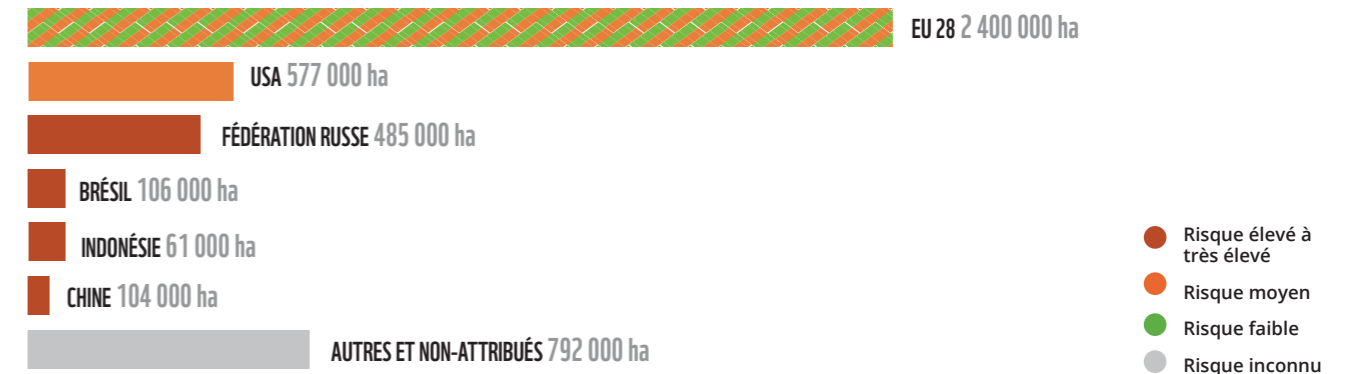
Dont pour la consommation belge :

39 % de l'empreinte totale

EMPREINTE EN AUGMENTATION: +28 % entre 2016 et 2017.

^h Les résultats présentés dans cette section sont repris de manière plus élaborée dans un rapport dédié « Risques écologiques et sociaux associés aux importations de bois et de papier en Belgique », disponible sur wwf.be.

Empreinte belge par pays de production et risque de déforestation (moyenne annuelle, 2013-2017)



Note: La Belgique a une empreinte bois et papier de 342 000 ha en Suède, et de 86 000 ha en Italie, qui doivent être considérés comme à risque de déforestation et de dégradation des forêts.

IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

En Europe, le Règlement Bois interdit la mise sur le marché de bois illégal. Environ la moitié de l'empreinte terrestre des importations de bois et papier belges se situe dans des pays européens. S'ajoutent à cela les importations de l'Indonésie, couvertes par une licence « FLEGT », qui peuvent donc être considérées comme légales. Cependant, notre analyse va au-delà de la légalité et montre que certains fournisseurs majeurs du marché belge présentent des risques importants de déforestation, de violation des droits des travailleurs et de corruption. En effet, des empreintes importantes et des risques élevés sont associés au bois provenant du Brésil. En outre, de nombreux pays tropicaux à haut risque de corruption exportent des quantités limitées de bois vers la Belgique, mais ne sont pas pris en compte dans cette étude (voir tableau). Additionnellement, des empreintes considérables, associées à des risques élevés de corruption et de violation des droits sociaux, ont été décelées en Russie et en Chine.

Le marché des produits à base de bois certifié est en nette progression en Belgique. Pour certains produits, la certification durable est bien installée : la majorité des importations belges de bois de résineux, de panneaux, de papier et carton sont certifiées⁵⁰. En outre, la proportion de produits certifiés atteint 59,5 % pour le bois de première transformation, c'est-à-dire le bois scié, le bois brut et les panneaux. Néanmoins, il arrive que seule une petite partie des importations issues de pays avec un risque élevé, voire un risque modéré, soit certifiée. C'est notamment le cas pour les bois tropicaux, les bois de feuillus issus de forêts tempérées, le bois de chauffage et les meubles ou les articles de menuiserie.

Top 10 des fournisseurs de bois tropicaux et subtropicaux et produits dérivés vers la Belgique

Pays d'origine	Volume d'importation annuel moyen (m ³ , EBR)	Part des importations (%)	Top 3 des produits exportés vers la Belgique (volume)	Risque de déforestation
Brésil	2 082 406	8,7	Pâte à papier, papier et contre-plaqués	élevé
Chine	550 617	2,3	Contreplaqués, meubles et articles de menuiserie et charpente	élevé
Indonésie	210 533	0,9	Papier, contreplaqués, meubles	très élevé ^a
Nigeria	208 863	0,9	Charbon de bois, bois de chauffage, bois scié	très élevé
Cameroun	123 692	0,5	Bois scié, bois profilé, bois brut	élevé
Gabon	97 438	0,4	Bois scié, traverses de chemin de fer, bois profilé	moyen
Malaisie	69 885	0,3	Bois scié, articles de menuiserie et de charpente, meubles	élevé
Vietnam	34 810	0,1	Articles de menuiserie et de charpente, meubles, sièges non-rembourrés	élevé
Congo	33 596	0,1	Bois brut, bois scié, placage	moyen
Côte d'Ivoire	32 881	0,1	Bois scié, bois profilé, charbon de bois	élevé

^a L'Indonésie exporte ses produits de bois et de papier vers l'Europe avec des licences « FLEGT » vérifiant la légalité du bois.

RECOMMANDATIONS



Pouvoirs publics

- Élargir le champ des inspections RBUE aux produits issus de pays non tropicaux où une empreinte et des risques écologiques et sociaux importants ont été identifiés, notamment la Russie et la Chine.
- Renforcer la coopération entre l'autorité compétente pour l'application du RBUE et les services de la justice, des douanes et de la police afin de multiplier les enquêtes sur les crimes forestiers et d'assurer une application rigoureuse du RBUE.



Pouvoirs publics et entreprises

- Revoir l'ambition de l'Accord sectoriel bois durable en fixant des objectifs clairs à atteindre, avec une attention particulière sur les secteurs à risque. Assurer un bon suivi des activités prévues sous l'Accord sectoriel bois durable pour surmonter les barrières à un approvisionnement en bois durable certifié, et suivre la progression de la part de bois certifié sur le marché.



Consommateurs

- Choisir des produits recyclés ou certifiés selon des normes environnementales et sociales crédibles. Aux yeux du WWF, le standard FSC est le plus robuste actuellement.

LA CERTIFICATION ET L'ATTÉNUATION DES RISQUES

Tout au long de ce rapport, nous explorons le statut des initiatives de certification multipartites pour chaque produit de base. Nous reconnaissons que ces labels n'offrent pas une solution complète et unique aux risques de déforestation et aux défis sociaux. Néanmoins, nous considérons les standards de certification comme un mécanisme important d'aide à la gestion des risques dans les chaînes d'approvisionnement et un outil qui permet aux entreprises de démontrer leur engagement à améliorer la durabilité de la production.

À l'échelle globale, la reconnaissance et l'utilisation des standards de certification varient considérablement. Certains labels, tels que FSC pour le bois et RSPO pour l'huile de palme, sont largement disponibles sur les marchés. À l'opposé, le bœuf, le cuir et le caoutchouc naturel ne bénéficient pas d'un système de certification de durabilité largement répandu. Pour nombre de produits de base, plusieurs normes existent, avec des niveaux variables d'exigence et de couverture des différents facteurs environnementaux et sociaux. Enfin, des facteurs complémentaires tels que la structure de gouvernance, la transparence, les procédures de plainte, doivent être pris en compte pour évaluer la robustesse d'un standard.¹

Les efforts en cours pour appliquer les engagements zéro déforestation et les normes de certification de production durable au niveau juridictionnel (p.ex. au Sabah ou en Équateur) sont encourageants. Ils constituent une étape importante vers une gestion intégrée et globale des risques, en vue d'installer une production durable dans les régions productrices, au-delà des exploitations individuelles.

Un des objectifs de ce rapport est de quantifier la proportion des importations belges certifiées, ce qui constitue un indicateur des efforts mis en œuvre pour atténuer les risques dans les chaînes d'approvisionnement. Cependant, seul le secteur du bois et du papier a fait l'objet d'une étude de marché robuste, réalisée dans le cadre d'un Accord sectoriel entre les acteurs du secteur et le gouvernement. Pour les autres matières premières, nous nous sommes donc basés sur des recherches propres (soja), ou bien nous rendons compte de données incomplètes qui ne couvrent pas tout le marché belge (huile de palme, cacao...). Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer pour fédérer des engagements sectoriels (p.ex. partenariat « Beyond Chocolate ») avec des objectifs clairs et planifiés dans le temps. Ils doivent aussi en assurer le suivi. Des études de marché doivent rendre compte de manière cohérente et transparente de la progression vers ces objectifs et des efforts fournis par les filières belges pour atténuer les risques et promouvoir des modes de production durables.

¹ L'outil CAT (Certification Assessment Tool) du WWF permet de comparer les forces et faiblesses de différents standards de certification.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour ce rapport a été développée par le bureau d'étude 3Keel, et utilise uniquement des données disponibles publiquement. Ainsi, l'analyse est répliquable et permet une comparaison d'année en année et entre différents pays. La méthode de calcul des importations et de l'empreinte correspondante varie selon les produits de base, leur processus de production, leur utilisation et la disponibilité des données⁵¹. Malgré certaines limites décrites ci-après, cette approche permet une bonne estimation de l'ampleur des impacts selon les matières premières importées par la Belgique.

1 COMPRÉHENSION DE LA MATIÈRE PREMIÈRE

Une étude bibliographique a permis de décrire chaque matière première, ses usages et les zones où elle est produite. Les matières premières analysées (soja, cacao, huile de palme, café,

bœuf et cuir, bois et pâte à papier, hévéa) ont été sélectionnées car elles sont reconnues comme étant vectrices de déforestation et de dégradation forestière dans les importations européennes⁵².

2 ESTIMATION DES VOLUMES IMPORTÉS

Les volumes d'importation sont estimés à partir des données UN Comtrade⁵³ (données douanières). Les données collectées concernent les matières premières importées en tant que :

- Matière première brute, p.ex. huile de palme, fèves de soja.
- Matière première transformée en tant que partie ou ingrédient d'un produit fabriqué, p.ex. le caoutchouc naturel dans un pneu de voiture, le bois dans une table de jardin ou dans les pellets de chauffage.
- Matière première « incorporée » dans le produit importé lors du processus de production, p.ex. tourteaux de soja utilisés pour nourrir les volailles sont comptabilisés dans les importations de volailles.

Certaines matières sont utilisées dans des milliers de produits différents. Cette analyse s'est limitée aux catégories de produits citées dans la littérature en tant qu'utilisations principales. Les chiffres de ce rapport sous-estiment donc probablement les volumes réels et les surfaces à risque de déforestation qui y sont associées.

Lorsqu'une matière première est importée en tant qu'ingrédient ou incorporée dans le processus de production d'un produit, le volume des importations a été ajusté. La proportion de matière première au sein du produit fini importé est calculée à l'aide de facteurs de conversion moyens fournis par la littérature.

3 DÉTERMINATION DU PAYS DE PRODUCTION

La première étape consiste à recenser les pays d'exportation vers la Belgique, tels que déclarés dans les données UN Comtrade. Les importations belges sont présumées provenir de ces pays ou de pays qui les ont fournis. Par exemple, les importations de bois depuis la Chine ont été

allouées à la Chine ainsi qu'aux pays producteurs qui exportent vers la Chine (Russie, Brésil, etc.), et ce en respectant les proportions entre les volumes de bois produits en Chine et importés par la Chine depuis d'autres pays.

4 ESTIMATION DE L'EMPREINTE

L'empreinte annuelle a été estimée à partir des rendements recensés par pays et par année dans la base de données FAO STAT. Les rendements peuvent varier de manière importante selon les systèmes de production et les conditions météorologiques. Ces différences peuvent donner lieu à une baisse de l'empreinte de la Belgique même si les importations augmentent (p.ex. en raison d'une bonne récolte, ou à la suite d'un changement de partenaire commercial en faveur d'un pays ayant des rendements plus élevés). Ce rapport utilise l'empreinte moyenne pour les années 2013 à 2017.

Pour la pâte à papier et le bois, les rendements sont basés sur l'accroissement forestier annuel net dans le pays de production. Pour le bœuf et le cuir, l'empreinte a été estimée à partir des surfaces de pâturage dans le pays, de la production bovine totale et de l'efficacité de l'utilisation des aliments par le bétail. La production de viande bovine et de cuir a montré la plus grande variation en termes de systèmes de production, du plus intensif au plus extensif.

5 ATTRIBUTION D'UN NIVEAU DE RISQUE AUX PAYS PRODUCTEURS

Après avoir déterminé la provenance des importations belges et l'empreinte associée, cette étude explore les risques potentiellement liés à la production des matières premières dans les différents pays. Tous les pays n'ont pas été inclus dans l'analyse : seuls ceux qui représentent au moins 2 % de la valeur totale des produits importés en Belgique ont été considérés.

L'utilisation de ce seuil minimal a pour objectif de focaliser l'étude sur les pays pour lesquels la surface de production requise à destination du marché belge est la plus importante, en négligeant des pays où cette surface est très restreinte, et où l'impact est par conséquent limité.

Quatre indicateurs ont été utilisés pour évaluer les risques de déforestation, ainsi que des risques sociaux et de gouvernance.

Pour chaque pays producteur, les critères ont été notés et les notes additionnées pour fournir une note totale sur 12. Les notes finales ont ensuite été réparties en 5 catégories : risque très élevé (note totale de 11 ou plus : Indonésie, Nigeria, Paraguay...), risque élevé (9-10 : Argentine, Brésil, Malaisie, Russie...), risque modéré (7-8 : Canada, Inde, USA...), risque modéré-faible (5-6 : Finlande, Ghana) et risque faible (4 ou moins : principalement les pays européens). Ces indicateurs sont élaborés sur des données nationales et donc les notes représentent des niveaux de risque génériques, qui ne sont pas spécifiques à une matière première ou à une région de production donnée. Les notes indiquent un niveau de risque non atténué, c'est-à-dire sans tenir compte des actions éventuellement prises pour s'assurer que la production à destination de la Belgique n'est pas associée à de la déforestation ou des risques sociaux.

INDICATEUR	DESCRIPTION	RISQUE ÉLEVÉ	RISQUE MODÉRÉ	RISQUE FAIBLE
Perte de couverture arborée	Evaluation par Global Forest Watch de la superficie de couvert forestier perdue de 2012 à 2016	≥1M HA	500K À 1M HA	<500K HA
Taux de déforestation	Variation, en pourcentage, de la forêt naturelle de 2010 à 2015 (FAO)	≤-1 %	-1 % À 0 %	≥0 %
Droits du travail	Indice de l'ITUC sur les normes du travail, basé sur les violations des droits des travailleurs signalées et publiées en 2017	≥5	3 À 4	≤2
Perception de la corruption	Indice des niveaux de corruption perçus dans le secteur public, publié en 2017 (Transparency International)	≤36	37-72	>72

6 IDENTIFICATION DE LA PART DE L'EMPREINTE ET DES VOLUMES À RISQUE DE DÉFORESTATION

Les importations de matières premières en Belgique et les empreintes qui y sont associées se sont vu attribuer des niveaux de risque par pays de production. La déforestation est un processus complexe et non linéaire au fil duquel la terre peut être dégradée ou convertie pour d'autres usages avant d'être utilisée en tant que terre agricole. Il

n'est pas forcément approprié d'établir un lien direct entre la demande belge et la conversion de forêts dans les pays producteurs. Une demande massive et en augmentation crée néanmoins des incitations à augmenter la production aux dépens de surfaces forestières.

7 ESTIMATION DE LA CONSOMMATION ET DE L'EMPREINTE BELGES

La consommation belge de chaque ressource a été estimée en soustrayant les exportations aux importations. Pour le bœuf, le bois et le papier, la production belge a été ajoutée aux importations

avant de soustraire les exportations. Le volume des exportations est estimé à partir de la même base de données et des mêmes codes de produits que les importations (voir plus haut).

LIMITATIONS DE L'ÉTUDE

Au vu de la complexité des chaînes d'approvisionnement des produits de base analysées, les chiffres présentés sont susceptibles de sous-estimer les importations totales de la Belgique et les surfaces requises pour leur production. L'empreinte forestière et agricole de la Belgique sur son propre territoire n'est pas l'objet de cette étude.

Les défis en matière de données et les approches adoptées pour l'étude :

- L'attribution des volumes de ressources aux pays producteurs repose sur une estimation, lorsque le pays producteur n'exporte pas directement vers la Belgique. Par exemple, si du soja a été importé des Pays-Bas, les pays d'origine ont été estimés sur base de la répartition moyenne entre les différentes provenances des importations aux Pays-Bas. Autrement dit, les pays d'où importent les Pays-Bas sont considérés comme provenances d'origine, en proportion de leur importance dans les importations néerlandaises. En outre, ces pays peuvent aussi être des intermédiaires et ne reflètent donc pas nécessairement la provenance réelle de la matière brute.
- La présence de **matière première « incorporée »** au sein de produits finis importés par la Belgique n'a pu être étudiée de manière complète dans ce rapport. Seuls les usages importants ont été inclus, de sorte que les chiffres calculés sont probablement sous-estimés.
- La **conversion** des volumes d'importation en surfaces de production est basée sur des données de rendements agricoles. Ces rendements varient d'année en année au sein de chaque pays, mais aussi entre les pays.
- La méthode utilisée estime uniquement l'empreinte et le risque au **niveau national**, ce qui peut impliquer de négliger d'importants impacts locaux.
- Dans cette étude, nous espérons initialement établir quelles actions sont mises en œuvre pour atténuer les risques au sein des chaînes d'approvisionnement, en particulier via l'utilisation de **certifications** de tierces parties. Mais pour la plupart des produits de base analysés, un suivi robuste des produits certifiés fait actuellement défaut sur le marché belge.

RÉFÉRENCES

- 1 WWF (2018) Living Planet Report 2018. Aiming Higher
- 2 Global Forest Watch Climate (2018) By the Numbers: The Value of Tropical Forests in the Climate Change Equation, disponible sous: <https://www.wri.org/blog/2018/10/numbers-value-tropical-forests-climate-change-equation>
- 3 WWF (2015) WWF Living Forests Report Chapter 5: Saving Forests at Risk
- 4 Lawson, S., 2014. Consumer Goods and deforestation: An analysis of the extent and nature of illegality in forest conversion for agriculture and timber plantations. Disponible sous : <https://www.forest-trends.org/publications/consumer-goods-and-deforestation/>
- 5 Idem 3
- 6 European Commission, 2013. The impact of EU consumption on deforestation: Identification of critical areas where community policies and legislation could be reviewed.
- 7 Accountability Framework initiative : <https://accountability-framework.org/about-us/>
- 8 Nederlandse sojacoalitie (2012) Soja Barometer 2012, disponible sous : https://www.bothends.org/uploaded_files/document/Soja_Barometer_2012.pdf
- 9 Hassel Kroes & Barbara Kuepper (2016) Soy use in Belgium. A research paper prepared for WWF-Belgium. Profundo, Amsterdam, The Netherlands.
- 10 WWF (2014) The Growth of Soy Impacts and Solutions, disponible sous: http://awsassets.wwfdk.panda.org/downloads/wwf_soy_report_final_jan_19.pdf
- 11 WWF-EU (2015) EATING UP FORESTS How EU consumption drives deforestation and land conversion: The case of soy from Brazil, disponible sous: http://awsassets.panda.org/downloads/wwf_epo_eu_soy_report_2015_v4_web_1.pdf
- 12 idem 10
- 13 idem 11
- 14 Danckaert S. (2016) Geen veevoeder zonder soja? Aandeel van de Vlaamse veehouderij in het sojaverbruik in België, Departement Landbouw en Visserij, Brussel, beschikbaar op: https://lv.vlaanderen.be/sites/default/files/attachments/geen_veevoeder_zonder_soja_-_website.pdf
- 15 Anton Riera, Clémentine Antier, Philippe Baret (2019): Study on Livestock scenarios for Belgium in 2050
- 16 Hassel Kroes , Barbara Kuepper (2015). Mapping the soy supply chain in Europe. A research paper prepared for WNF. Profundo research and advice. Mai 2015, disponible sous : http://assets.wnf.nl/downloads/mapping_the_soy_supply_chain_in_europe_wnf_12_may_2015_final_1.pdf
- 17 idem 14
- 18 Mighty Earth, 2017. Chocolate's Dark Secret: www.mightyearth.org/wp-content/uploads/2017/09/chocolates_dark_secret_english_web.pdf
- 19 Antonie Fountain & Friedel Huetz-Adams (2018) Cocoa Barometer, disponible sous: http://www.cocoabarometer.org/cocoa_barometer/Download_files/2018_%20Cocoa%20Barometer%20180420.pdf
- 20 BTC Trade for Development (2016) Market study on the presence of sustainable products in Belgian supermarkets.
- 21 FAO, Livestock Policy Brief 03, Cattle ranching and deforestation. Online: <http://www.fao.org/3/a-a0262e.pdf>
- 22 Brack, D., Glover, A., Wellesley, L. (2016) Agricultural Commodity Supply Chains: Trade, Consumption and Deforestation, Chatham House Research Paper. Online: <https://www.chathamhouse.org/publication/agricultural-commodity-supply-chains-trade-consumption-and-deforestation>
- 23 VLAM, disponible sous : https://www.vlam.be/public/uploads/files/feiten_en_cijfers/vlees/Belgisch_vleesverbruik_2007-2016.pdf
- 24 Source : FAOSTAT
- 25 ILO (2009) Fighting Forced Labour : The Example of Brazil. International Labour Organization
- 26 Global Roundtable for Sustainable Beef, disponible sous: https://grsbeef.org/Resources/Documents/GRSB%20Principles%20and%20Criteria%20for%20Global%20Sustainable%20Beef_091514.pdf
- 27 Gabriele Manoli / ETH Zurich (2018) Substitutes may make matters worse, disponible sous: <https://www.ethz.ch/en/news-and-events/eth-news/news/2018/10/blog-manoli-palmoel.html>
- 28 Transport and Environment (2018) Seven facts about palm oil biodiesel, disponible sous: <https://www.transportenvironment.org/publications/seven-facts-about-palm-oil-biodiesel>
- 29 Geist, H.J. & Lambin, E.F. (2011). What drives tropical deforestation? A meta-analysis of proximate and underlying causes of

- deforestation based on subnational case study evidence. – (LUCC Report Series; 4). CIACO Louvain-la-Neuve.
- 30 Source: FAOSTAT
- 31 Source : <http://www.rspo.org/certification/smallholders>
- 32 Vijay V. et al. (2017) The impacts of palm oil on recent deforestation and biodiversity loss. PLoS ONE 11/7, 1-19.
- 33 Miettinen, J., Shi, C., and Liew, S.C. (2016). Land cover distribution in the peatlands of Peninsular Malaysia, Sumatra and Borneo in 2015 with changes since 1990' Global Ecology and Conservation, Volume 6, Pp 67–78
- 34 Idem 3
- 35 New York Declaration on Forests Progress Report, disponible sous: <http://forestdeclaration.org/goal/goal-2/>
- 36 Forest500 (2017) Achieving 2020: Forest 500 Report 2017, disponible sous: <https://forest500.org/achieving-2020-forest-500-report-2017>
- 37 Transport & Environment (2016) Globiom: the basis for biofuel policy post-2020, disponible sous: https://www.transportenvironment.org/sites/te/files/publications/2016_04_TE_Globiom_paper_FINAL_0.pdf
- 38 Panhuysen, S. and Pierrot, J. (2018). Coffee Barometer 2018.
- 39 Oxfam (2002) Mugged : Poverty in the coffee cup. Oxfam International.
- 40 Source: FAOSTAT
- 41 Source: FAOSTAT
- 42 Idem 37
- 43 Danwatch (2016) Bitter coffee, disponible sous: <https://old.danwatch.dk/wp-content/uploads/2016/03/Danwatch-Bitter-Coffee-MARCH-2016.pdf>
- 44 Euromonitor International Consulting (2017). Market Research On Certified Coffee Market Potential In Belgium: A presentation compiled by Euromonitor International Consulting for the Trade for Development Centre of the Belgian Development Agency (BTC) and UTZ, disponible sous : https://www.befair.be/drupal_files/public/all-files/brochure/Final%20Report_CERTIFIED%20COFFEE%20MARKET%20POTENTIAL%20IN%20BELGIUM.pdf
- 45 Source : FAOSTAT
- 46 FAO. FAOSTAT Online Statistical Service <http://faostat.fao.org> (2014).
- 47 United States Department of Labour: <http://www.dol.gov/ilab/reports/child-labor/list-of-goods/>
- 48 FSC, disponible sous : <https://ic.fsc.org/en/for-business/fsc-tools/local-market-successes/20-per-cent-of-forest-based-trade-by-2020>
- 49 WWF (2012), WWF Living Forest Report, Chapter 4 : Forests and wood products
- 50 Van der Heyden, De Somviele, van Benthem, Oldenburger, Kremers, Bilsen (2018) Bois certifié sur le marché belge en 2016.
- 51 La méthodologie détaillée est décrite dans le rapport technique 'Risky business : The risk of corruption and forest loss in Belgium's imports of commodities', disponible sur www.wwf.be
- 52 Cuypers, D., Geerken, T., Gorissen, L., Lust, A., Peters, G., Karstensen, J., Prieler, S., Fisher, G., Hizsnyik, E. and van Velthuisen, H. (2013). The impact of EU consumption on deforestation: Comprehensive analysis of the impact of EU consumption on deforestation. European Union Technical Report - 2013 - 063
- 53 UN Comtrade, <https://comtrade.un.org/>

DÉFORESTATION IMPORTÉE

7

produits analysés :
 le soja, le cacao, le bois et le papier, l'huile de palme, le bœuf et le cuir, le café et le caoutchouc

10,4

millions d'hectares, soit plus de 3 fois la superficie de la Belgique : l'empreinte de la Belgique à l'étranger



1/3

de l'empreinte totale est dédié à la consommation belge, le reste est réexporté

40 %

la part de notre empreinte qui pourrait avoir participé à la déforestation, soit 4,2 millions d'hectares

4

matières premières (soja, cacao, bois et huile de palme) à adresser en priorité



Notre raison d'être

Le WWF agit pour mettre un terme à la dégradation de l'environnement de notre planète et pour construire un avenir où l'humain vit en harmonie avec la nature.

www.wwf.be | www.facebook.com/wwf.be